

Trois narcotrafiquants armés de nationalité marocaine éliminés à Bechar

P.02

**Algérie – France :
Transfert du journaliste
Christophe Gleizes après la visite
de Ségolène Royal**



P.03

**Intempéries :
De nombreux dégâts
enregistrés par la
Protection civile**



P.04

Surveillance spatiale :



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, assiste au lancement du 2^e satellite algérien Alsat-3B

P.02

Vents violents :



Sonelgaz déploie ses plans d'urgence à l'échelle nationale

P.04

Record à Jijel :



L'Istanbul Bridge, le plus grand géant des mers jamais accueilli en Algérie

P.05

**Annaba / Visite de terrain au port de pêche :
Le wali insiste sur le respect des mesures de sécurité face aux fortes intempéries**



P.06

SUCCÈS SPATIAL :

Le Général Chengriha assiste au lancement du 2^{ème} satellite algérien Alsat-3B



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a suivi, samedi, depuis la station terrestre de télédétection, l'opération de lancement du deuxième satellite Alsat-3B qui fait suite à celui d'Alsat-3A, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

“Dans le cadre de la poursuite de la consolidation et du développement des capacités nationales dans le domaine de la surveillance spatiale, et en parachèvement de l'architecture du système de surveillance terrestre à haute résolution Alsat-3, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a suivi, ce samedi matin 31 janvier 2026, au niveau de la station terrestre de télédétection, l'opération de lancement du deuxième satellite Alsat-3B”, précise la même source.

“A l'entame, et après la cérémonie d'accueil donnée par le Général-major Ali Sidane, Commandant de

la 1^{re} Région militaire, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a suivi des exposés et des explications détaillées sur le satellite Alsat-3B et ce, en présence de Son excellence l'ambassadeur de la République populaire de Chine, du directeur de l'Agence spatiale algérienne et des chefs de départements et des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP”.

“Le Général d'Armée a ensuite suivi l'opération de lancement du satellite Alsat-3B à 5h 1mn (heure locale) 12h 1mn (Chine) et qui intervient à la suite de la réussite du lancement du satellite Alsat-3A, en date du 15 janvier courant, depuis la base de lancement de Jukun au nord-ouest de la Chine”, ajoute le communiqué.

“Cette opération de lancement, la deuxième en son genre en l'espace de moins d'un mois, a été couronnée de plein succès, constituant ainsi un grand exploit, de même qu'une nouvelle étape dans le processus de

construction de l'Algérie nouvelle et triomphante”.

“Ensuite, Monsieur le Général d'Armée a prononcé une allocution dans laquelle il a transmis à l'assistance les félicitations et les encouragements de Monsieur le président de la République, qui a suivi de près toutes les étapes de préparation et de mise en œuvre de ce projet qui mérite d'être une source de fierté pour tout le peuple algérien”, note le MDN.

“A la suite du lancement réussi du satellite Alsat-3B que nous venons de suivre, ce matin du samedi 31 janvier 2026, qui intervient après celui du satellite Alsat-3A, exécuté le 15 janvier courant, il m'est agréable de vous transmettre les félicitations et les encouragements de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui a accordé un intérêt particulier à ce projet et suivi de près toutes les étapes de préparation et de mise en œuvre de telles réalisations”, a déclaré le Général d'Armée Saïd Chanegriha qui a également tenu à adresser, en

son nom personnel, “l'expression de ses plus vives félicitations à l'ensemble des intervenants, en les exhortant à mettre à profit les connaissances et les expériences acquises, à même d'assurer une parfaite maîtrise de ces satellites”.

Le chef d'état-major a également félicité, en son nom propre, tous les acteurs ayant contribué à la réussite de cette mission, en particulier les cadres et employés de l'Agence spatiale algérienne et les experts de l'Armée nationale populaire. Il les a encouragés à exploiter pleinement les connaissances et compétences acquises, afin de garantir le bon fonctionnement des satellites et de poursuivre le développement des technologies spatiales nationales.

Selon lui, ces réalisations ne se limitent pas au secteur spatial. Elles s'inscrivent dans un projet plus large de construction d'une Algérie moderne et forte, à l'image des infrastructures récemment développées, comme la future ligne ferroviaire entre Béchar et Tindouf, qui facilitera l'exploitation des ressources minières stratégiques du pays.

Enfin, le Général Chengriha a exprimé sa gratitude à l'ambassadeur de Chine pour le soutien et la coopération fournis dans la réalisation de ce projet ambitieux. La visite s'est conclue par la signature du registre d'or de la station terrestre de télédétection, symbole de cet accomplissement national.

Avec le succès d'Alsat-3B, l'Algérie renforce sa position dans le domaine spatial et confirme sa volonté de maîtriser les technologies de pointe au service du développement économique et scientifique du pays.

“Ces grandes réalisations constituent, par ailleurs, une nouvelle étape dans le processus de construction de l'Algérie nouvelle et triomphante, tel qu'en témoigne, à titre d'exemple, ce à quoi nous allons assister demain à Gara Djebilet, à l'occasion de l'inauguration de la ligne ferroviaire reliant Béchar et Tindouf qui contribuera considérablement à l'exploitation de cette importante mine et reflétera ainsi la vraie image de l'Algérie émergente, souveraine dans ses choix et ses décisions”, a-t-il poursuivi.

Trois narcotraiquants armés de nationalité marocaine éliminés à Bechar



Trois (03) narcotraiquants armés, de nationalité marocaine, ont été éliminés et un autre a été arrêté mercredi soir dans une embuscade exécutée dans la zone de Ghenama dans la wilaya de Béchar, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

“Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, et suite à une embuscade exécutée dans la zone de Ghenama dans la wilaya de Béchar en 3^{ème} Région militaire, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), des Gardes-frontières et des Douanes algériennes ont éliminé, hier soir, mercredi 28 janvier 2026, trois (03) narcotraiquants armés de nationalité marocaine. Il s'agit des dénommés Adda Abdallah, Azza Mohamed et Serfaga Kandoussi, ainsi que l'arrestation d'un quatrième narcotraiquant dénommé Azza Mimoun de même nationalité”, précise la même source.

“Les mis en cause ont tenté de profiter des conditions météorologiques que traversent certaines régions du pays pour mener leurs actions criminelles”, ajoute le communiqué du MDN.

“Lors de cette même opération, 74 kilogrammes de kif traité, un (01) fusil de chasse, une (01) paire de jumelles, 4 téléphones portables et d'autres effets ont été saisis”.

“Cette opération de qualité confirme, une fois de plus, le haut degré de vigilance des unités de l'ANP, avec toutes ses composantes et envoie un message ferme à tous ceux qui tentent de violer le territoire national ou de porter atteinte à son intégrité et sa sécurité”, conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIC : Le MDN déjoue une tentative d'introduction massive de drogue

L'Armée Nationale Populaire a porté un coup sévère aux réseaux de narcotrafic opérant aux frontières sud-ouest du pays. Une opération de grande envergure, menée dans la zone de Ghanama, a permis la neutralisation d'un groupe criminel et la saisie d'une quantité massive de drogue.

Dans le cadre de la lutte antitrafic au sein de la 3^{ème} Région Militaire, les détachements de l'Armée Nationale Populaire ont réalisé une avancée majeure en récupérant 447 kg de kif traité. Cette saisie, localisée dans la zone de Ghanama à Béchar, s'inscrit dans la continuité directe d'une opération qualitative entamée mercredi dernier. Selon le Ministère de la Défense Nationale, cette intervention confirme la persistance des groupes criminels à vouloir introduire des substances toxiques sur le territoire national, malgré la surveillance accrue des frontières.

L'APN neutralise un réseau transfrontalier

L'opération a pris une tournure décisive mercredi soir lors d'un affrontement entre les forces de sécurité et les trafiquants. Les



détachements conjoints de l'ANP, des Gardes-frontières et des Douanes ont intercepté un groupe qui tentait de tirer profit des conditions météorologiques difficiles pour s'infiltrer. Cette confrontation a conduit à l'élimination de trois trafiquants de nationalité marocaine, identifiés comme Adda Abdallah, Azza Mohamed et Serfaga Kandoussi, tandis qu'un quatrième complice, Azza Mimoun, a été appréhendé par les forces de sécurité.

Au-delà de l'important stock de drogue récupéré, les forces de l'ordre ont également mis la main sur un arsenal logistique significatif. En plus des 74 kg de kif initialement saisis sur les trafiquants neutralisés, les militaires ont récupéré un fusil de chasse, une paire de jumelles de terrain ainsi que plusieurs téléphones portables et divers objets personnels. Ce bilan matériel témoigne de l'organisation de ces

réseaux et souligne la vigilance constante des unités de l'armée pour préserver la sécurité et la stabilité du pays face aux menaces extérieures. Criminalité en Algérie : Les chiffres choquants du bilan national

Selon le bilan annuel consolidé du MDN pour 2025, les forces de sécurité ont mené une lutte sans précédent contre l'introduction de stupéfiants. Les chiffres officiels font état de l'arrestation de 2 354 narcotraiquants sur l'ensemble du territoire. En termes de saisies, les volumes interceptés sont vertigineux : plus de 35 tonnes de kif traité et 934 kilogrammes de cocaïne ont été retirés du marché noir.

La menace s'étend également aux drogues de synthèse, avec une saisie record de 40 millions de comprimés psychotropes en une seule année. Pour ce début d'année 2026, la tendance se confirme : rien qu'entre le 14 et le 20 janvier, 282 909 comprimés supplémentaires ont été interceptés, montrant que la pression sur la santé publique reste une préoccupation majeure des autorités.

Jugé offensant pour l'Algérie : Ségolène Royal refuse de participer à un reportage de France 2

Ségolène Royal, présidente de l'Association France Algérie et ancienne ministre française, a expliqué publiquement les raisons de son refus de participer à un reportage diffusé par la chaîne France 2 et présenté comme une enquête sur les relations entre l'Algérie et la France. Lors d'un entretien accordé à la télévision algérienne, elle a dénoncé un travail qu'elle considère comme politiquement orienté et portant atteinte à l'image de l'Algérie.

Selon Ségolène Royal, elle avait initialement été sollicitée pour intervenir dans la séquence finale du reportage, connue sous le nom de « chaises rouges », un format destiné à recueillir des réactions et des commentaires après la diffusion du sujet. Toutefois, en



raison de la sensibilité extrême du thème abordé, elle a exigé de visionner le film avant sa diffusion à l'antenne.

Reportage contesté de France 2 : Ségolène Royal explique son refus

Après avoir pris connaissance du contenu, sa décision a été sans appel. « Quand j'ai vu le film, j'ai dit clairement que je ne pouvais pas participer », a-t-elle déclaré.

Pour l'ancienne responsable politique, le reportage ne relèverait pas d'un travail journalistique équilibré, mais d'une production orientée qui véhicule une vision biaisée de l'Algérie. Cette dernière estime ainsi qu'y participer aurait été perçu comme une forme de caution morale et politique. Ségolène Royal a insisté sur le fait qu'elle ne souhaitait en aucun cas « donner de la légitimité à un

travail qui porte atteinte à l'Algérie ». Elle a également souligné que sa présence dans le reportage aurait pu être utilisée comme un argument d'autorité, donnant l'impression d'un débat contradictoire ou d'une approche pluraliste, alors que le fond du sujet lui semblait déjà tranché.

« Je ne peux pas donner de légitimité à ce travail »

Par ailleurs, elle a mis en avant une autre raison à son refus : son nom et son parcours politique. « Je ne peux pas contribuer à augmenter les audiences d'un travail orienté, d'autant plus que mon nom attire le public », a-t-elle expliqué. Pour elle, participer aurait indirectement servi les objectifs médiatiques de la chaîne, sans pour autant garantir un traitement juste et respectueux

du sujet.

Cette prise de position intervient dans un contexte marqué par de fortes tensions médiatiques et politiques autour des relations franco-algériennes. Ces dernières années, plusieurs productions audiovisuelles ont suscité des réactions critiques en Algérie, accusées de perpétuer des clichés ou de reprendre des narratifs idéologiques éloignés des faits. En refusant de participer à ce reportage, Ségolène Royal affirme vouloir défendre une approche fondée sur le respect mutuel et le dialogue équilibré entre les deux pays. Son témoignage relance le débat sur la responsabilité des médias publics et sur la frontière entre investigation journalistique et production à visée politique.

Algérie – France : Transfert du journaliste Christophe Gleizes après la visite de Ségolène Royal

La situation du journaliste français Christophe Gleizes a connu une évolution significative ce vendredi 30 janvier 2026. L'ancienne ministre Ségolène Royal, agissant en qualité de présidente de l'Association France Algérie, a annoncé avoir obtenu des autorités locales le transfert du détenu vers un établissement pénitentiaire situé à proximité d'Alger. Ce mouvement fait suite à une détention entamée le 29 juin 2025 à Tizi-Ouzou, en Kabylie.

Christophe Gleizes, condamné à sept ans de prison pour « apologie du terrorisme », était jusqu'ici incarcéré à une centaine de kilomètres de la capitale. Selon

les déclarations de Ségolène Royal à l'issue d'un entretien en milieu carcéral, ce changement de lieu de détention vise principalement à faciliter le droit de visite de sa famille. Jusqu'à présent, seuls ses parents et le cardinal Jean-Paul Vesco avaient pu obtenir l'accès au journaliste.

Lors de cet échange, autorisé par une dérogation spéciale, l'ancienne ministre a décrit un détenu concentré sur la lecture et la pratique sportive, précisant que ce dernier ne souhaitait pas faire l'objet d'une surmédiatisation. Ce geste des autorités algériennes est présenté comme une réponse favorable à une démarche humanitaire entamée lors d'une

rencontre entre Ségolène Royal et le président Abdelmadjid Tebboune.

Un contexte diplomatique marqué par de fortes tensions

Cette initiative s'inscrit dans une période de dégradation marquée des rapports entre Paris et Alger. Plusieurs dossiers cristallisent actuellement le mécontentement des deux capitales. Les canaux diplomatiques traditionnels sont affaiblis par l'absence d'ambassadeurs en poste, tandis que l'incarcération d'un agent consulaire algérien en France et la diffusion d'un reportage de l'émission Complément d'enquête ont accentué les frictions. Ségolène Royal, tout en précisant

qu'elle n'est pas mandatée officiellement par l'Élysée, a souligné que ce geste pourrait constituer un signal dans la perspective d'une reprise du dialogue. Elle a notamment évoqué la nécessité de traiter les dossiers en suspens, tels que la restitution des biens culturels de l'époque coloniale ou la coordination des services de renseignements dans la lutte contre le terrorisme.

La visite de la présidente de l'Association France Algérie, effectuée sur invitation de la Chambre de commerce et d'industrie algérienne, laisse entrevoir une volonté de rétablir certains ponts économiques et sécuritaires. L'ancienne ministre



a plaidé pour la concrétisation de visites ministérielles et de délégations patronales françaises, estimant que la résolution des litiges passait par une présence directe et constante sur le terrain. Bien que le transfert de Christophe Gleizes soit acté, l'issue de la demande de grâce formulée par sa famille reste, à ce jour, dépendante de la décision finale de la présidence algérienne.

Mariage d'un Algérien refusé en France : La justice impose 500 € par jour au maire de Chessy

Le bras de fer judiciaire entre le maire de Chessy et le procureur de Meaux s'intensifie. Olivier Bourjot, qui refuse de célébrer le mariage d'un ressortissant algérien sous OQTF, a été condamné par le tribunal judiciaire de Meaux à une astreinte financière. Celle-ci prendra effet ce jeudi si l'élu maintient son opposition.

À Chessy, en Seine-et-Marne, le maire Olivier Bourjot maintient depuis dix mois son opposition au mariage d'un ressortissant algérien visé par une obligation de quitter le territoire français. Ce refus persiste en dépit d'une décision de justice du tribunal de Meaux ordonnant la célébration de l'union.

Le tribunal a imposé un ultimatum au maire : il dispose de 24 heures pour publier les bans et fixer la date de la cérémonie, sous peine d'une amende de 500 euros par jour. Une fois cette date établie, tout refus de célébrer le mariage



lui coûtera 3 000 euros par jour de retard pendant une période d'un mois.

Le maire de Chessy refuse depuis dix mois de célébrer le mariage d'un Algérien

À l'origine de cette décision se trouve une procédure engagée par l'avocate du couple. L'objectif était d'obtenir du juge de l'exécution des mesures contraignantes pour inciter la mairie à agir. Si la juge a suivi le raisonnement de l'avocate, elle s'est montrée plus

clémentement que les réquisitions de cette dernière, qui prévoient des pénalités allant jusqu'à 5 000 euros quotidiens pour garantir la tenue de la cérémonie.

Tout commence au printemps dernier, lorsqu'un ressortissant algérien de 39 ans et une ressortissante finlandaise de 49 ans déposent leur dossier de mariage. Lors des auditions individuelles, la mairie de Chessy estime déceler une fraude : selon elle, l'époux aurait admis chercher avant

tout à régulariser sa situation administrative.

Face à ce soupçon de mariage blanc, le maire Olivier Bourjot alerte le parquet. Cependant, le procureur refuse d'intervenir, invalidant l'argument de l'OQTF. En effet, bien que l'homme soit toujours en situation irrégulière fin 2025, son OQTF datant de février 2022 est légalement invalide, le délai d'exécution de trois ans étant expiré.

Un bras de fer entre la mairie et la justice

Le procureur de Meaux a finalement balayé les soupçons de fraude, précisant que l'enquête avait apporté de nombreuses preuves du lien affectif et amoureux des futurs époux. Malgré ces conclusions, la municipalité a maintenu son blocage. Saisi en urgence, le juge des référés a rappelé à l'ordre Olivier Bourjot : un maire ne peut s'octroyer un pouvoir de décision supérieur à celui du parquet. En

conséquence, le tribunal avait ordonné, dès le 10 décembre, la publication immédiate des bans et la célébration du mariage avant le 31 décembre 2025.

La situation s'est compliquée encore davantage. En effet, Olivier Bourjot et l'ensemble de ses adjoints ont tenté une démission collective le 10 décembre. L'élu a justifié ce geste radical par la volonté de rester « fidèle à ses convictions », refusant d'officialiser par un mariage la présence d'un individu censé avoir quitté le territoire français. Pour lui, cette situation administrative était « inédite ».

Cependant, la préfecture a refusé ces démissions deux jours plus tard, invoquant la nécessité de maintenir le service public à l'approche des municipales de mars 2026. Après 37 ans de mandat, le maire a confirmé être toujours en poste, tout en annonçant qu'il ne se représenterait pas.

INTEMPIÉRIES:

De nombreux dégâts enregistrés par la Protection civile

Les services de la Protection civile ont enregistré, jusqu'à 13h ce vendredi, une série d'interventions à travers plusieurs wilayas du pays, suite aux fortes perturbations météorologiques ayant affecté de larges régions de l'Algérie. Selon le bilan communiqué, ces intempéries ont principalement causé des dégâts matériels, sans qu'aucune perte humaine ne soit à déplorer. Les interventions ont concerné des effondrements partiels, des chutes d'arbres, ainsi que des pannes liées aux réseaux électriques.

Dans la wilaya de Tipaza, les unités de la Protection civile sont intervenues dans la commune d'Aïn Tagourait après une fuite d'eau provenant d'un réservoir, causée par des fissures dans le béton, représentant un risque de glissement de terrain pour les habitations voisines.

La wilaya d'Alger a connu une activité particulièrement soutenue, avec la chute d'arbres dans plusieurs communes, notamment Heraoua, Bab Ezzouar, Chéraga et Ouled Fayet. Des câbles électriques sont

également tombés, tandis qu'un mur d'immeuble s'est partiellement effondré à Bordj El Kiffan.

Les vents violents ont aussi provoqué la chute d'arbres et de branches sur les lignes électriques dans les wilayas de Médéa et Tissemsilt. À Mila, une partie d'une maison de plain-pied s'est effondrée dans la mechta Oum Et-Toboul après la chute d'un arbre. À Aïn Témouchent, un éboulement rocheux dans la commune de Oulhaça El Gheraba a entraîné l'effondrement partiel du toit et des murs d'un logement dans la zone de Souk El Ithnane.

Par ailleurs, les équipes de la Protection civile ont procédé à des opérations de pompage des eaux pluviales dans les wilayas de Relizane, Skikda et El Tarf, notamment dans des sous-sols de maisons de jeunes et devant des habitations. Des poteaux d'éclairage public sont également tombés à Biskra et Bordj Bou Arreridj, tandis que les unités d'Annaba, Jijel et Chlef poursuivent l'évacuation des débris afin d'assurer la sécurité

des citoyens et la fluidité de la circulation.

Vents violents : plusieurs wilayas placées en vigilance orange

Après trois jours consécutifs d'intempéries marqués par des rafales dépassant localement les 120 km/h, l'Office national de la météorologie (ONM) a émis, ce vendredi, de nouvelles alertes météo de niveau II (orange) concernant plusieurs régions du pays.

Les wilayas de Ghardaïa, Ouled Djellal, El M'Ghair, Tougourt, le nord de Ouargla, El Oued et Biskra sont concernées par de forts vents de secteur ouest à nord-ouest, avec des vitesses estimées entre 60 et 70 km/h, pouvant atteindre ou dépasser 80 km/h en rafales, accompagnées de soulèvements de sable réduisant fortement la visibilité. Cette alerte est valable le samedi 31 janvier, de 09h00 à 21h00.

D'autres régions de l'Est du pays, à savoir Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma et Souk Ahras sont également touchées par des vents violents du samedi 31 janvier à 06h00 au dimanche 1er février à 06h00. Les rafales pourraient atteindre 100 à 110 km/h, notamment sur les zones côtières.

Une troisième alerte concerne les wilayas de Tipaza, Blida, Médéa, Alger, Boumerdès, Bouira, Tizi Ouzou, Béjaïa, Laghouat, Djelfa et M'Sila, où les vents souffleront de 60 à 70 km/h, avec des pointes pouvant atteindre 90 à 100 km/h, accompagnées de tempêtes de sable sur les Hauts Plateaux.

Pluies torrentielles attendues dans

plusieurs régions

En parallèle aux vents violents, l'ONM a également placé plusieurs wilayas en vigilance orange pluie. Les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Sétif, Mila, Constantine, Guelma et Souk Ahras sont concernées par des précipitations pouvant atteindre 50 mm, du samedi 31 janvier à 06h00 au dimanche 1er février à 06h00.

D'autres wilayas, dont Tipaza, Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou, Bouira, Médéa et Aïn Defla, connaîtront des pluies comprises entre 20 et 30 mm le samedi 31 janvier, de 03h00 à 15h00.

Enfin, des pluies sont également prévues dans les wilayas de Mostaganem, Mascara, Saïda, Relizane, Tissemsilt et Tiaret, du vendredi 30 janvier à 18h00 au samedi 31 janvier à 03h00.

Face à cette situation, les autorités appellent les citoyens à la vigilance, à éviter les déplacements non nécessaires et à respecter les consignes de sécurité émises par les services compétents.

Tempête de vents violents : Sonelgaz déploie ses plans d'urgence à l'échelle nationale



Interventions ont permis de rétablir l'électricité dans plusieurs localités, notamment à Beni Douala, Azazga, Ouadlias et Azeffoun.

Interventions intensives à Batna, Béjaïa et M'Sila

À Batna, les équipes techniques s'activent pour réparer les pannes signalées dans les communes de Lazrou, Zana El Beïda et Takhemet. Parallèlement, à Béjaïa, un dispositif composé de 15 brigades et plus de 20 véhicules équipés a été déployé, permettant le rétablissement de l'énergie à Oued Ghir, Amizour et Ouzellaguen.

Dans la wilaya de M'Sila, les efforts se poursuivent pour la cinquième journée consécutive. Les districts de Boussaâda, Sidi Aïssa et Ben Srour opèrent dans des conditions climatiques périlleuses pour sécuriser le réseau.

En conclusion, l'entreprise a tenu à rappeler à l'ensemble de ses clients que le centre d'appel national, joignable au numéro 3303, reste à leur entière disposition 24h/24 et 7j/7. Ce dispositif permet de signaler en temps réel toute panne, chute de câble ou perturbation de l'approvisionnement, garantissant ainsi une intervention rapide des équipes de garde.

À l'heure actuelle, les rafales dépassant les 120 km/h paralysent une grande partie de l'Algérie — imposant la fermeture des écoles et le confinement des espaces publics — le pays livre une véritable bataille contre les éléments.

Au cœur de cette alerte générale, le groupe Sonelgaz a déclenché ses plans d'urgence, mobilisant des centaines de techniciens pour sauver un réseau électrique malmené.

Des cellules de suivi ont été installées pour garantir la continuité de l'approvisionnement en énergie et pallier les pannes causées par les rafales de vent.

Anticipant les impacts des vents violents prévus pour ces mercredi et jeudi, le groupe Sonelgaz a activé des plans d'urgence à travers ses directions de distribution. L'objectif est de maintenir la stabilité du réseau électrique et intervenir rapidement en cas d'incident.

Tizi Ouzou : Sonelgaz déploie une mobilisation inter-wilayas

La wilaya de Tizi Ouzou a été particulièrement sollicitée après la chute de poteaux électriques et l'inondation de transformateurs.

La direction locale a mobilisé ses cinq districts (Tizi Ouzou, Azazga, Larbaâ Nath Irathen, Draâ El Mizan et Aïn El Hammam), avec l'appui d'entreprises privées et de renforts venus de Boumerdès et Bouira.

Malgré la coupure de cinq lignes de haute tension (30 kV) et l'immersion de deux transformateurs au sol, les

Alerte de rafales à 120 km/h maintenue en Algérie : Quelles instructions pour les automobilistes ?



annoncées dès mardi, les fortes rafales de vent qui touchent plusieurs wilayas du pays se confirment ce mercredi après-midi. La dégradation des conditions météorologiques, marquée par des vents pouvant atteindre les 120 km/h, a placé les services concernés en état d'alerte. Fermetures temporaires d'écoles, annulations de vols et mesures préventives exceptionnelles ont été décidées afin de limiter les risques pour la population.

Dans ce contexte, la Gendarmerie nationale, par l'intermédiaire de sa page Facebook Tariki, a renouvelé son appel à la prudence à destination des usagers de la route. Les autorités insistent sur l'adaptation immédiate du comportement de conduite, alors que les effets des rafales se font déjà ressentir sur le terrain.

Vents violents : les consignes maintenues pour les usagers de la route

Dans une publication diffusée ce mercredi sur les réseaux sociaux, Tariki a mis en garde l'ensemble des conducteurs. Tous types de véhicules confondus, contre les dangers liés aux rafales soudaines, particulièrement sur les axes dégagés et les routes ouvertes.

Les recommandations émises par la Gendarmerie nationale restent d'actualité et portent sur les mesures suivantes :

1. Réduire la vitesse
2. Tenir fermement le volant et garder la maîtrise du véhicule
3. Allumer les feux afin d'améliorer la visibilité
4. Respecter la circulation à droite et éviter les dépassements risqués
5. Maintenir une distance de sécurité suffisante entre les véhicules
6. Fermer soigneusement

les vitres pour éviter l'intrusion de poussière et de sable

7. Vérifier la propreté des pare-brise avant et arrière

8. Attacher solidement les chargements, notamment pour les poids lourds

Les mêmes services rappellent également l'importance de reporter les déplacements non indispensables, tant que les conditions météorologiques restent défavorables.

Intempéries : premiers effets enregistrés et interventions dans plusieurs wilayas

Les conséquences de cet épisode venteux ont déjà donné lieu à plusieurs interventions. Selon un bilan communiqué par la Protection civile, arrêté à 13h30 ce mercredi, les unités sont intervenues dans différentes wilayas à la suite des perturbations enregistrées.

À Chlef, dans la commune de Benâïria, la chute d'un mur d'enceinte d'une habitation individuelle a été signalée au quartier du chahid Ahmed Nassif, sans faire de victimes. À Alger, dans la commune de Dely Ibrahim, l'inclinaison d'un arbre sur des

câbles électriques au quartier Aïn Allah a nécessité l'intervention des services compétents, sans pertes humaines.

Dans la wilaya de Tissemsilt, un glissement de terrain a affecté le mur d'une habitation rurale à Sidi Slimane, au lieu-dit Douar El Mahaynia, sans dégâts corporels. La wilaya de Skikda a enregistré plusieurs opérations. Notamment à Ouled Attia, où des arbres sont tombés sur une route secondaire et sur un immeuble dans la zone de Boulanez, là encore sans blessés.

À Sidi Bel Abbès, la chute d'un fil électrique a été signalée dans le secteur de Zegmouni.

Ces incidents, bien qu'aucune victime n'ait été déplorée, illustrent l'ampleur des rafales et justifient le maintien des mesures de prévention. Alors que les vents violents continuent de balayer plusieurs régions ce mercredi après-midi, les autorités appellent à une vigilance constante. Les services de sécurité et de secours restent mobilisés. Tandis que les usagers sont invités à faire preuve de responsabilité jusqu'à une amélioration durable des conditions météorologiques.

Record à Jijel : L'Istanbul Bridge, le plus grand géant des mers jamais accueilli en Algérie

L'infrastructure portuaire algérienne entre dans une nouvelle dimension. Avec l'accueil du plus grand porte-conteneurs de son histoire et l'arrivée simultanée de géants de la mer battant pavillon MSC, le port de Djen Djen confirme sa montée en puissance stratégique. C'est un événement qui fera date dans les annales du transport maritime national. Dans la nuit de jeudi à vendredi, le port de Djen Djen, situé dans la wilaya de Jijel, a vu accoster l'**« Istanbul Bridge »**. Ce colosse des mers, long de 294 mètres, est officiellement la plus importante unité de transport

de conteneurs à n'avoir jamais accosté en Algérie.

Record à Jijel : L'Istanbul Bridge, le plus grand géant des mers jamais accueilli en Algérie

L'arrivée de l'Istanbul Bridge ne relève pas du hasard. Pour l'entreprise portuaire, cette escale réussie est la preuve tangible que Djen Djen répond désormais aux standards internationaux les plus exigeants. Profondeur des quais, infrastructures de pointe et expertise des équipes techniques : tous les voyants sont au vert pour accueillir les géants du commerce mondial.

Pour rappel, le port avait déjà testé ses capacités en avril 2022 avec un navire de type « Super Panamax » de 292 mètres, chargé de 100 000 tonnes de matières premières pour le complexe sidérurgique de Bellara.

Port de Djen Djen : Une nouvelle ère pour le transport de conteneurs en Algérie

Parallèlement à ce record, le port a démontré son agilité opérationnelle en traitant simultanément deux navires de la Mediterranean Shipping Company (MSC), le numéro un mondial du fret maritime : le PORTO III et le

RADIANT III. Ces deux bâtiments, affichant chacun environ 209 mètres de long, marquent l'ancre définitif de l'Algérie dans le réseau de l'armateur italo-suisse.

L'enjeu de ce partenariat est triple pour le secteur maritime national :

- Booster massivement le trafic de conteneurs.
- Positionner l'Algérie comme un carrefour logistique majeur entre l'Europe et l'Afrique.
- Optimiser la fluidité des chaînes d'approvisionnement internationales.

Cette accélération s'inscrit dans une volonté de l'État de moderniser ses ports pour en faire



de véritables moteurs de croissance économique. En devenant un « hub » de transbordement en Méditerranée, Djen Djen ne se contente plus de servir le marché local, mais ambitionne de devenir une pièce maîtresse de la logistique mondiale. Le message envoyé aux alliances maritimes est clair : le port de Djen Djen est prêt, et il voit désormais très grand.

ZARA, Lacoste, Levi's... Le « Made in Algeria » séduit les multinationales du textile

Le ministre du Commerce extérieur, Kamel Rezig, a affirmé que l'Algérie a franchi des étapes cruciales dans l'intégration locale des grandes marques internationales de prêt-à-porter et de chaussures. En marge d'un salon dédié, trois nouveaux accords stratégiques ont été signés pour renforcer cette dynamique.

Lors d'une visite effectuée vendredi soir au salon des marques internationales « Made in DZ » tenu les 30 et 31 janvier 2026 à l'Hôtel Marriott d'Alger, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a salué les résultats probants de la politique de substitution aux importations.

Accompagné de la ministre du Commerce intérieur, Amel Abdellatif, du Directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouche, et du

directeur de l'AAPI, Omar Rekkache, le ministre a souligné que le « Made in Algeria » séduit désormais les géants mondiaux. Pour Kamel Rezig, ce succès est le résultat direct des réformes économiques impulsées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. « Ce saut industriel, qui a permis de localiser des marques mondiales dont une part importante de la production est aujourd'hui destinée à l'exportation, est le fruit d'un travail sectoriel intégré », a-t-il déclaré.

L'Algérie vise des records de production et d'exportation pour l'année 2026

Le ministre a précisé que le marché algérien accueille désormais des marques internationales de renom, destinées à toutes les catégories d'âge, et dont les produits sont distribués à travers tout le réseau commercial national.



L'événement a été marqué par la signature de trois conventions majeures visant à ancrer davantage ces investissements sur le sol national :

- Un accord entre le Comité Olympique Algérien, la société Tayal et l'entreprise de l'ex-international Karim Matmour pour l'équipement des équipes olympiques.
- Une convention pour la localisation de la marque internationale Jumeau en partenariat avec Tayal, visant la production locale et l'exportation.
- Un cadre de coopération renforcé pour augmenter les capacités de

production nationale.

« Nous réaliserons des chiffres encore plus performants en 2026. Notre objectif est d'intégrer un nombre croissant de marques mondiales pour transformer l'Algérie en un véritable hub régional de production et d'exportation », a martelé le ministre.

Tradifoot Factory : Le nouveau géant de la chaussure de sport

L'annonce phare du salon est portée par la SARL Tradifoot, acteur majeur de la distribution de marques comme Clarks ou Palladium. En partenariat avec le leader mondial Skechers, le groupe lance Tradifoot Factory : •Localisation : Zone industrielle de Baba Ali (22 000 m²). •Production : Lancement prévu en 2027 avec 300 000 paires par an, visant plus de 2 millions de paires à moyen terme.

•Emploi : Création de près de 1 000 emplois directs et indirects.

•Ambition : Répondre à la demande nationale avant d'exporter vers les marchés africains et méditerranéens.

Le salon « Made in DZ » ne se veut pas seulement une vitrine commerciale, mais un espace professionnel d'échange d'expertises. L'ambition affichée est claire : valoriser les capacités industrielles de l'Algérie dans les secteurs de la transformation, du textile et du cuir pour conquérir les marchés extérieurs, notamment africains.

En encourageant la création de valeur ajoutée locale, l'État réaffirme sa volonté de diversifier l'économie hors hydrocarbures et de renforcer la compétitivité du produit national sur la scène internationale.

Accès à l'énergie :

Un rapport de AFREC place l'Algérie parmi l'élite africaine

L'Algérie figure parmi les rares pays du continent africain ayant réussi à garantir un accès quasi universel à l'électricité et au gaz naturel. C'est ce que révèle un rapport récent de la Commission africaine de l'énergie (AFREC), qui salue les performances du pays en matière de couverture énergétique, malgré une croissance démographique soutenue et des défis régionaux persistants.

Une couverture énergétique proche de 100 %

Dans son rapport intitulé « L'objectif 7 des Objectifs de développement durable en Afrique », la Commission africaine de l'énergie souligne que l'Algérie a assuré l'accès à l'électricité et au gaz naturel à près de 100 % de sa population. Un résultat notable à l'échelle continentale, rendu possible grâce à des politiques

publiques constantes et à une infrastructure énergétique solide. Selon le document, l'Algérie a réussi à maintenir ce niveau élevé de couverture malgré l'augmentation du nombre de ménages. Cette performance repose notamment sur un réseau de distribution dense et modernisé, une chaîne d'approvisionnement efficace, ainsi qu'un engagement gouvernemental visant à intégrer rapidement les nouveaux foyers aux systèmes énergétiques existants.

L'Algérie en tête en Afrique du Nord

Le rapport place l'Algérie en tête des pays d'Afrique du Nord en matière de taux d'électrification, avec une couverture avoisinant les 100 %. Le pays se distingue également par ses résultats dans le domaine du cuisson propre, en répondant à plus de

99 % des besoins des ménages, principalement grâce au gaz naturel.

La Commission met en avant les programmes de soutien mis en œuvre par les pouvoirs publics, qui ont permis de généraliser l'accès à des solutions énergétiques propres et durables. Cette stratégie a contribué à réduire l'usage de combustibles polluants et à améliorer les conditions de vie des populations, notamment dans les zones rurales et enclavées.

Des avancées saluées dans les énergies renouvelables

Outre les réseaux conventionnels, l'AFREC souligne les progrès réalisés par l'Algérie dans le développement des énergies renouvelables. Le pays a engagé plusieurs projets visant à diversifier son mix énergétique, en particulier dans le solaire, afin de renforcer la durabilité de son

modèle énergétique et de préparer la transition à long terme.

Ces efforts s'inscrivent dans une vision stratégique visant à consolider la sûreté énergétique nationale tout en répondant aux engagements climatiques et environnementaux.

À l'échelle du continent, le constat reste frappant. Le rapport indique qu'environ 563 millions d'Africains n'ont toujours pas accès à l'électricité, notamment dans les zones rurales et périurbaines. Le taux moyen d'électrification en Afrique atteint seulement 61 %.

La situation est encore plus préoccupante en matière de cuisson propre. Seuls 35 % des Africains disposent de solutions modernes, tandis que plus de 940 millions de personnes continuent de dépendre de combustibles polluants, avec des conséquences directes sur la

santé et l'environnement.

La Commission africaine de l'énergie identifie le financement comme l'un des principaux obstacles à la réalisation de l'accès universel à l'énergie d'ici 2030. Les besoins d'investissement sont estimés à 50 milliards de dollars par an pour l'électricité et à 4 milliards de dollars annuels pour généraliser les solutions de cuisson propre.

Face à ces défis, l'AFREC appelle à un renforcement des partenariats entre les secteurs public et privé afin de mobiliser les ressources nécessaires. Dans ce contexte, l'expérience algérienne apparaît comme un modèle régional, démontrant qu'une politique énergétique cohérente et soutenue peut produire des résultats durables à l'échelle nationale.

ANNABA / Visite de terrain au port de pêche : Le wali insiste sur le respect des mesures de sécurité face aux fortes intempéries

S.F

Le wali, Abdelkrim Lamouri, a effectué, avant-hier vendredi, une visite d'inspection au port de pêche maritime, afin de s'enquérir des conditions d'exercice de l'activité de pêche et de s'assurer du respect des mesures de sécurité, dans un contexte marqué par des conditions météorologiques défavorables.

Au cours de cette visite, le wali a procédé à une évaluation directe de la situation au niveau du port, où il a constaté l'impact des récentes perturbations climatiques, caractérisées par une forte agitation de la mer et une élévation notable de la houle, sur le déroulement des activités maritimes. Cette sortie de terrain s'inscrit dans le cadre du suivi permanent des secteurs sensibles, notamment ceux liés à la sécurité des personnes et des biens.

À cette occasion, le wali a tenu une rencontre avec les pêcheurs et les professionnels du secteur, durant laquelle il a écouté attentivement leurs

préoccupations et doléances, portant notamment sur les difficultés rencontrées en période d'intempéries, les contraintes liées à l'arrêt temporaire de l'activité et la nécessité d'un accompagnement adapté en cas de conditions climatiques extrêmes.

Face à ces préoccupations, le wali a rappelé que la sécurité des marins pêcheurs demeure une priorité absolue, soulignant la nécessité de suspendre toutes les activités maritimes lors des épisodes de fortes perturbations météorologiques, afin d'éviter tout risque pouvant mettre en danger des vies humaines. Il a insisté sur l'obligation de se conformer strictement aux bulletins météorologiques et aux alertes émises par les services compétents.

Dans ce contexte, le wali a également émis des instructions fermes quant à la mise en œuvre de mesures préventives et de précaution, notamment le renforcement de l'amarrage des embarcations, la vérification de l'état des navires, ainsi que la sécurisation des équipements



portuaires, en prévision des nouvelles perturbations climatiques annoncées.

Le chef de l'exécutif local a par ailleurs appelé les responsables du port et les services concernés à renforcer la vigilance, à assurer une coordination permanente entre les différents intervenants et à veiller à l'application rigoureuse des dispositifs de sécurité, afin de limiter les

impacts des intempéries sur l'activité économique du port. Cette visite a permis de réaffirmer l'engagement des autorités locales à accompagner les professionnels de la pêche, tout en veillant au respect strict des règles de sécurité maritime. Elle s'inscrit également dans une démarche globale de prévention des risques naturels et de protection des

travailleurs du secteur maritime, particulièrement exposés aux aléas climatiques. En conclusion, le wali d'Annaba a souligné que la préservation des vies humaines prime sur toute autre considération économique, appelant l'ensemble des acteurs du secteur à faire preuve de responsabilité et de civisme, dans l'intérêt général et pour la sécurité de tous.

ANNABA / Intempéries : Série d'interventions de terrain, dirigées par les P/APC d'Annaba et de Seraïdi



Imen.B

En application des orientations du wali, et dans le cadre du suivi de la situation générale à l'échelle du territoire de la daïra, le Chef de daïra a effectué, une série d'interventions de terrain, accompagné des P/APC d'Annaba et de Seraïdi, avec la participation de l'ensemble des services concernés, à savoir les services de la gendarmerie

nationale, de la Sûreté nationale, de la protection civile, des services communaux d'Annaba et de Seraïdi, des travaux publics, des Forêts, de Sonelgaz, ainsi que l'Entreprise publique d'aménagement urbain. Ces interventions ont concerné plusieurs points sensibles enregistrés à la suite des perturbations climatiques. Au niveau de la commune d'Annaba, une opération urgente

a été menée suite à la chute d'un pan mural d'habitation survenue à la cité Beausejour, où une intervention immédiate a permis d'éliminer le danger, avec la contribution de l'ensemble des services concernés. Le passage a été temporairement fermé dans l'attente de la réparation du mur et de la sécurisation définitive du site. La commune a également connu la chute de plusieurs arbres dans différentes



cités, nécessitant l'intervention des services communaux et des forêts pour le découpage des arbres et la levée des risques. Au niveau de la commune de Seraïdi, les équipes sont intervenues suite à la chute de pierres sur la route wilayale n°16, au point kilométrique 3+200, ainsi qu'à la chute d'un arbre sur la même route, au point kilométrique 5+400, ce qui a nécessité des actions

rapides afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et le rétablissement de la circulation dans de bonnes conditions. À cet effet, il est à signaler que la cellule de veille demeure en état de suivi permanent, prête à intervenir de manière immédiate et coordonnée avec l'ensemble des services concernés, afin de faire face à toute situation d'urgence et de garantir la sécurité des citoyens.

ANNABA /ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE DE NIVEAU 3

Annaba sous l'influence d'un système dépressionnaire d'origine atlantique : Vents violents et fortes pluies attendus

S.F

La cellule de wilaya de veille, de surveillance et de suivi des risques majeurs, relevant du cabinet du wali, a émis, samedi 31 janvier 2026, un rappel important concernant la poursuite des perturbations météorologiques affectant la wilaya d'Annaba, à la suite de la diffusion d'une alerte météorologique spéciale de niveau trois annonçant des vents violents accompagnés de fortes précipitations.

Selon les données communiquées par les services météorologiques compétents, la wilaya d'Annaba se trouve actuellement sous l'influence d'un système dépressionnaire d'origine atlantique, particulièrement actif en mer Méditerranée, caractérisé par une circulation rotative inverse au sens des aiguilles d'une montre. Cette situation météorologique engendre des conditions climatiques instables, notamment des rafales de vent pouvant atteindre, voire dépasser, les 110 km/h sur le littoral, ainsi que des cumuls de pluie importants.

Les prévisions indiquent des vents forts oscillant entre 60 et 80 km/h à l'intérieur des terres, tandis que leur vitesse pourrait atteindre 100 à 110 km/h sur les zones côtières. Les quantités de



précipitations attendues varient entre 20 et 40 mm, avec des pics pouvant atteindre 50 mm sur le littoral. La validité de cette alerte s'étend du samedi 31 janvier 2026 à partir de 06h00, jusqu'à la matinée du dimanche 1er février 2026.

Les images satellites confirment l'inclusion de la wilaya d'Annaba dans une zone d'impact fort, exposée à des phénomènes météorologiques dangereux susceptibles d'entraîner des risques pour les personnes et les biens, notamment la chute d'objets, d'arbres ou de structures fragiles, ainsi que des perturbations de la circulation et des activités économiques.

Face à cette situation, les

autorités locales ont procédé au relèvement du niveau de vigilance, appelant l'ensemble des citoyens à faire preuve de prudence et de responsabilité. Plusieurs consignes de sécurité ont été diffusées afin de réduire les risques liés aux vents violents et aux fortes pluies. Il est ainsi recommandé de rester à l'intérieur des habitations, sauf en cas de nécessité absolue, de fermer et sécuriser les portes et fenêtres, et de veiller à fixer solidement les objets exposés sur les balcons, terrasses et toitures. Les citoyens sont également invités à s'éloigner des fenêtres, à sécuriser les meubles et objets fragiles, et à couper l'électricité en cas d'infiltration d'eau ou d'orage accompagné de foudre.



En matière de circulation routière, les usagers sont appelés à éviter les déplacements non indispensables, à réduire la vitesse, à respecter les distances de sécurité, et à éviter les ponts, routes ouvertes et zones élevées exposées aux vents violents. Une vigilance particulière est également exigée à proximité des arbres, lignes électriques, bâtiments anciens, chantiers en cours et grues, susceptibles de présenter des dangers. Les autorités rappellent par ailleurs l'interdiction stricte de toutes les activités maritimes, notamment la navigation de plaisance, la pêche et la baignade, en raison de la forte houle et de l'état très agité de la mer, pouvant mettre gravement

en danger les usagers.

Dans ce contexte, la cellule de wilaya de veille et de suivi des risques majeurs assure que son dispositif de surveillance demeure opérationnel en continu, sous la supervision directe du wali de la wilaya, et ce, en coordination avec l'ensemble des services concernés, notamment la protection civile, les forces de sécurité et les services techniques.

Les citoyens sont enfin appelés à se tenir informés des bulletins météorologiques officiels et à suivre les instructions émises par les autorités compétentes, dans un esprit de prévention et de protection collective, en attendant une amélioration des conditions climatiques.

ANNABA / SÛRETÉ DE WILAYA

La police renforce ses sorties de sensibilisation pour prévenir les accidents de la route

S.F

Face aux perturbations persistantes que connaît la wilaya d'Annaba, les services de la Sûreté de wilaya ont intensifié leurs sorties de terrain de sensibilisation, dans le but de prévenir les accidents de la circulation et de garantir la sécurité des usagers de la route.

Selon un communiqué émanant de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'Annaba, ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un dispositif préventif renforcé, mis en place en réponse aux conditions climatiques difficiles enregistrées ces derniers jours, marquées notamment par des pluies abondantes, des vents violents et une baisse de la visibilité sur plusieurs axes routiers.



À cet effet, les services de sécurité ont mobilisé l'ensemble de leurs moyens humains et matériels, afin d'assurer une présence policière accrue sur le terrain. Cette mobilisation se traduit par le renforcement des patrouilles, la densification des points de contrôle et l'implantation de points de surveillance au niveau des

zones sensibles, aussi bien sur les routes principales que secondaires, connues pour leur forte fréquentation ou leur dangerosité en période d'intempéries. Parallèlement aux actions de régulation et de sécurisation de la circulation, les agents de la sûreté mènent des campagnes de sensibilisation de proximité, destinées à

rappeler aux conducteurs l'importance du respect strict du code de la route, notamment la réduction de la vitesse, le respect des distances de sécurité et l'adaptation de la conduite aux conditions météorologiques défavorables.

Les services de la Sûreté de wilaya appellent ainsi les usagers de la route à faire preuve de prudence, de vigilance et de responsabilité, en particulier lors des déplacements nocturnes ou sur les routes glissantes. Une attention particulière est également accordée aux piétons, invités à redoubler de prudence lors de la traversée des routes, notamment dans les zones à forte circulation.

Dans ce contexte, la Sûreté de wilaya d'Annaba rappelle qu'elle met à la disposition

des citoyens ses numéros verts pour signaler tout incident ou demander assistance, à savoir le 1548, le 17, le 104, ainsi que l'application « Allô Police », permettant un contact rapide avec les services compétents.

À travers ces mesures, la Sûreté de wilaya réaffirme son engagement à protéger les citoyens, à fluidifier la circulation routière et à réduire les risques d'accidents, en coordination avec les différents acteurs concernés, notamment la protection civile et les services techniques.

Ces actions préventives se poursuivront tant que les conditions météorologiques l'exigeront, dans un souci constant de préservation des vies humaines et de sécurité publique, conclut le communiqué.

ANNABA / BATIMEX :

Le Salon international du bâtiment prolongé jusqu'au premier février

S.F

La direction du Salon international du bâtiment (Bativex), organisé à l'hôtel Sheraton d'Annaba, a annoncé la prolongation officielle de la durée du salon jusqu'au 1er février 2026, alors qu'il était initialement prévu du 28 au 31 janvier 2026.

Cette décision intervient suite aux conditions météorologiques défavorables, marquées par des intempéries enregistrées ces derniers jours, ayant impacté la mobilité et l'affluence des visiteurs. Elle vise

essentiellement à permettre aux exposants, partenaires et visiteurs professionnels de bénéficier pleinement des activités programmées et d'évoluer dans de meilleures conditions de visite, de sécurité et d'échanges professionnels.

Considéré comme l'un des rendez-vous majeurs du secteur du bâtiment, des travaux publics et des matériaux de construction, le salon BATIMEX réunit cette année un large panel d'entreprises nationales et internationales, d'opérateurs économiques, d'architectes, d'ingénieurs, de promoteurs immobiliers ainsi

que de décideurs institutionnels, venus présenter les dernières innovations et solutions techniques du domaine.

La prolongation du salon permettra également de renforcer les opportunités de rencontres B2B, de favoriser les partenariats professionnels et de donner davantage de temps aux visiteurs pour découvrir les stands, assister aux démonstrations techniques et échanger avec les experts du secteur. Plusieurs exposants ont salué cette initiative, estimant qu'elle contribuera à optimiser la visibilité de leurs produits et services.

À travers cette mesure, la Direction du salon réaffirme son engagement à assurer le succès de cet événement économique d'envergure, tout en plaçant le confort et la sécurité des participants au cœur de ses priorités.

La direction de BATIMEX renouvelle, par ailleurs, son invitation à l'ensemble des professionnels du secteur, aux partenaires institutionnels ainsi qu'aux représentants des médias, à visiter le salon et à prendre part activement à cette manifestation qui constitue une véritable plateforme d'échanges, de



promotion et de développement pour la filière du bâtiment en Algérie.

Le Salon International du Bâtiment BATIMEX se poursuivra ainsi jusqu'au 1er février 2026 à l'hôtel Sheraton d'Annaba, offrant au public professionnel une occasion supplémentaire de découvrir les nouveautés du secteur et de contribuer à la dynamique économique nationale.



ANNABA / EPSP EL HADJAR :

Campagne de nettoyage général au niveau des structures de la santé

Imen.B

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du directeur de la Santé et de la Population de la wilaya d'Annaba, relatives à l'organisation de campagnes périodiques de nettoyage au niveau de l'ensemble des structures sanitaires, et ce dans le but d'améliorer les conditions d'accueil, d'élever la qualité des services de santé et d'assurer un environnement sain, sécurisé et

confortable au profit des patients et des usagers, l'Établissement Public de Santé de Proximité (EPSP) d'El Hadjar a organisé une vaste campagne de nettoyage englobant l'ensemble de ses structures sanitaires. Cette opération a consisté en le nettoyage et la désinfection de l'ensemble des installations sanitaires, notamment les salles de soins, les couloirs et les différents espaces internes, en plus de l'entretien des abords

extérieurs des polycliniques et salles de soins, contribuant ainsi à l'amélioration de l'hygiène générale et à la prévention des risques sanitaires. La campagne a concerné plusieurs structures de santé, notamment les polycliniques de Sidi Amar, Hjar Eddis, où les équipes ont procédé à des interventions de nettoyage approfondies, reflétant l'engagement de l'établissement à garantir des conditions d'accueil répondant aux normes

d'hygiène et de qualité requises. Ont pris part à cette action le personnel de nettoyage relevant de l'EPSP d'El Hadjar, ainsi que les agents de nettoyage de la commune d'El Gantra, antenne de Hjar Eddis, dans un esprit de coordination et de complémentarité intersectorielle, au service de la santé publique. À travers cette initiative, la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Annaba et l'EPSP d'El Hadjar réaffirment

leur engagement permanent en faveur de l'amélioration continue des prestations sanitaires et du renforcement des conditions d'hygiène au sein des établissements de santé de proximité.



ANNABA / CIRCONSCRIPTION "BENAOUEDA BENMOSTEFA" :

Préparation Ramadhan : Sortie de terrain au niveau du marché de proximité

Imen.B

Dans le cadre des préparatifs liés à la mise en place des marchés de proximité à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, l'inspection régionale du commerce de Berrahal a effectué, hier, une sortie de terrain au niveau du marché Errahma de proximité situé à la circonscription "Benaouda Benmostefa".

Cette visite s'inscrit dans le cadre des actions anticipatives visant à assurer une organisation optimale des espaces commerciaux réservés au mois sacré de Ramadhan, et à garantir des conditions favorables aussi bien pour les commerçants que pour les citoyens. Les services de l'inspection régionale du commerce ont procédé à l'évaluation de l'état des

lieux, à la vérification de la disponibilité des infrastructures nécessaires, ainsi qu'à l'examen des conditions d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité du site, en prévision de l'installation des stands destinés à la vente des produits de large consommation. Cette opération a également permis de coordonner avec les acteurs locaux concernés afin d'assurer une meilleure fluidité

dans l'approvisionnement des produits, la régulation des prix et la lutte contre toute forme de spéculation, conformément aux orientations des autorités publiques visant à préserver le pouvoir d'achat du citoyen durant le mois de Ramadhan. À travers ces préparatifs, l'inspection régionale du commerce de Berrahal réaffirme son engagement à accompagner

les commerçants, à protéger le consommateur et à contribuer à la réussite de la manifestation des marchés Errahma, dans un cadre organisé, transparent et conforme à la réglementation en vigueur.

ANNABA / EL HADJAR :

Cinq personnes issues d'une même famille intoxiquées au monoxyde de carbone

Imen.B

Les éléments de la protection d'Annaba sont intervenus, hier samedi, à 01h20, suite à une intoxication au monoxyde de carbone ayant touché une famille au lieu-dit cité

Bouquetaya, commune et daïra d'El Hadjar. Le gaz toxique, émanant d'un chauffe-eau et d'un appareil de chauffage domestique, a provoqué une intoxication chez cinq (05) personnes, présentant des difficultés respiratoires à des degrés divers. Les victimes

ont immédiatement été prises en charge sur les lieux par les équipes de secours, avant d'être évacuées vers l'hôpital d'El Hadjar pour recevoir les soins nécessaires. Cette intervention rapide des unités de la protection civile a permis de maîtriser la situation et d'éviter

des complications graves, rappelant une nouvelle fois les dangers liés à l'utilisation des appareils de chauffage, notamment en période hivernale. À cette occasion, la protection civile d'Annaba appelle les citoyens à faire preuve de vigilance, en veillant

à l'entretien régulier des appareils de chauffage, à une bonne aération des habitations et à l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone, afin de prévenir ce type d'accidents souvent mortels. La protection civile demeure mobilisée et toujours au service du citoyen.

Lait infantiles

La France impose un seuil plus strict pour la toxine mise en cause dans des rappels massifs de produits

Compte tenu de l'absence de réglementation européenne, le ministère de l'agriculture prend les devants après des rappels de lait liés à la toxine céréulide, qui peut provoquer vomissements et diarrhées, selon le monde fr. Le ministère de l'agriculture va imposer à l'ensemble des fabricants français de laits infantiles un seuil limite plus strict pour la toxine céréulide, responsable de rappels de boîtes dans plus de 60 pays. « La France a choisi d'anticiper de nouvelles recommandations scientifiques en retenant, dès à présent, un seuil de 0,014 µg[microgrammes] de céréulide par kilogramme de masse corporelle, soit un niveau de sécurité renforcé par rapport au seuil jusqu'ici appliqué (0,03 µg par kilogramme de masse corporelle) », a annoncé le ministère dans un communiqué publié vendredi 30 janvier en



soirée.

« La protection de la santé des nourrissons constitue la priorité absolue des autorités sanitaires », explique le ministère.

Plusieurs industriels mettent en cause un fournisseur d'ingrédient chinois, Cabio Biotech, qui produit une huile riche en oméga-6. Cette huile aurait été contaminée par des bactéries

Bacillus cereus, susceptibles de produire une toxine, le céréulide, qui peut provoquer vomissements et diarrhées.

La Commission européenne a missionné cette semaine l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) pour rendre un avis, le 2 février, sur cette toxine et les seuils à imposer. « L'EFSA (...) s'est d'ores et

déjà prononcée en faveur de la prise en compte de ce seuil plus bas, fondé sur les normes méthodologiques les plus récentes et intégrant un facteur de sécurité supplémentaire pour les nourrissons », a précisé le ministère de l'agriculture, vendredi soir.

Deux enquêtes ouvertes en France

Outre Nestlé, plusieurs industriels, dont les géants Danone (Blédilait, Gallia) et Lactalis (Picot), mais aussi de plus petits acteurs comme Vitagermine (Babybio Optima), ont procédé depuis décembre à des rappels de laits infantiles dans plus d'une soixantaine de pays au total, dont la France, en raison de ce risque de contamination au céréulide.

Nestlé a fait valoir qu'en l'absence de « réglementation européenne sur la présence de céréulide dans les aliments »

il avait respecté les procédures habituelles.

« La recherche des bactéries de la famille des Bacillus cereus est systématiquement proposée mais le céréulide (...) ne faisait pas partie des contrôles classiques, avait affirmé, la semaine dernière François Vigneau, le directeur industriel des tests alimentaires Europe du géant mondial des laboratoires d'analyses, le Français Eurofins. Dans le contexte actuel des rappels de lait, ce test est en ce moment demandé car l'ensemble des acteurs des produits laitiers en général, et des poudres infantiles en particulier, se préoccupent de la situation. »

A ce stade, deux enquêtes pénales ouvertes en France, à la suite de la mort de nourrissons ayant consommé des laits Nestlé rappelés, n'ont pas établi de lien direct entre les symptômes et les laits consommés.

Immigration

Les naufrages se poursuivent dans une Méditerranée de plus en plus opaque

Entre le 14 et le 21 janvier, huit embarcations parties de la région de Sfax, en Tunisie, ont été signalées en détresse. Selon Radio Radicale, jusqu'à 380 personnes se trouvaient à bord de ces bateaux repérés par la garde-côtière italienne. Toutes sont aujourd'hui portées disparues, selon le monde fr.

Vendredi 30 mars, autour de 10 heures, les membres de l'équipage de l'Ocean Viking ont aperçu une forme flottante, ballotée par les vagues d'une mer hivernale, quelque part en

Méditerranée, entre les côtes tunisiennes et l'île italienne de Lampedusa. Dans cette zone où se risquent les embarcations précaires sur lesquelles des personnes migrantes tentent de rejoindre l'Europe depuis l'Afrique du Nord, la nature de cette apparition ne faisait pas vraiment de doute.

En s'approchant, à bord de canots employés pour secourir les personnes en difficulté qui se lancent dans la traversée sur des embarcations gonflables et des barques de métal ou de bois, les sauveteurs de l'ONG SOS

Méditerranée qui opère le navire ont identifié le cadavre d'une femme. Sur les images prises lors de l'opération, elle a le visage tourné vers le fond de la mer, le corps entouré par une chambre à air gonflée qui ne lui a pas permis de se sauver.

Ce corps sans nom témoigne d'un désastre invisible mais bien réel. Comme Radio Radicale et son journaliste spécialisé sur les questions migratoires, Sergio Scandura, l'ont révélé, huit embarcations en difficulté, parties de la région de Sfax, en Tunisie, entre le 14 et le 21 janvier et à



bord desquelles se trouvaient jusqu'à 380 personnes, ont été signalées par la Garde côte italienne dans la zone.

Accident de trains en Espagne Le bilan s'alourdit, à 46 morts

portes-parole du gouvernement régional andalou.

L'accident du 18 janvier en Andalousie avait jeté le doute sur la sécurité des transports ferroviaires en Espagne, deuxième plus grand réseau de trains à grande vitesse au monde après la Chine.

La piste d'une « rupture » d'un rail

Le soir du drame, des voitures d'un train de la compagnie privée Iryo – filiale des Chemins de fer italiens (Trenitalia) – avaient déraillé au niveau de la petite ville d'Adamuz, sur l'axe Madrid-

À lors que les enquêteurs s'orientent vers la piste d'une « rupture » d'un rail, l'un des passagers blessés dans l'accident est mort à l'hôpital, selon le monde fr.

Un passager blessé dans la catastrophe ferroviaire du 18 janvier dans le sud de l'Espagne est mort, vendredi 30 janvier, portant le bilan à 46 morts, ont annoncé les autorités sanitaires régionales.

« Une des victimes hospitalisées est décédée » à l'hôpital Reina Sofia de Cordoue, a annoncé une



Séville, se déportant sur l'autre voie quelques secondes avant l'arrivée en sens inverse d'un train de la compagnie publique espagnole Renfe, provoquant un choc à plus de 200 kilomètres/heure avec 480 voyageurs à bord des deux rames.

Depuis, les enquêteurs s'affairaient sur les lieux de la tragédie pour en comprendre ses causes exactes, s'orientant pour le moment vers la piste d'une « rupture » d'un rail au niveau d'une soudure qui se serait produite juste avant la catastrophe.

L'ONU est confrontée à un risque d'« effondrement financier imminent », alerte son secrétaire général

Selon Antonio Guterres, l'organisation souffre des impayés de cotisations de plusieurs Etats membres. Elle se retrouve contrainte de supprimer de nombreux postes et de suspendre certaines de ses missions, selon le monde fr. L'alerte est donnée. Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) a averti, vendredi 30 janvier, les Etats membres d'un « effondrement financier imminent » de l'organisation si certains rechignent toujours à payer. L'institution a « déjà surmonté » des périodes délicates sur le plan financier, « mais la situation actuelle est radicalement différente », estime Antonio Guterres dans une lettre aux pays membres consultée par l'Agence France-Presse (AFP). En cause, les « décisions » de pays – qu'il ne cite pas – « de ne pas honorer des contributions obligatoires financant une part significative du budget ordinaire approuvé ».

Lire aussi | L'ONU fustige l'« apathie

Lire aussi | Conseil de la paix : quatre

» du monde en lançant son appel humanitaire 2026

Hostiles au multilatéralisme défendu par les Nations unies, les Etats-Unis ont ces derniers mois refusé d'honorer ou retardé certains paiements obligatoires et ont réduit leurs financements à certaines agences onusiennes.

Au début du mois de janvier, Donald Trump a ordonné le retrait du pays de 66 organisations internationales « qui ne servent plus les intérêts américains », parmi lesquelles 31 sont liées à l'ONU. Par ailleurs, le président américain a lancé un Conseil de la paix, destiné au départ à la mise en œuvre de son plan pour la bande de Gaza mais qui vise en réalité, selon ses détracteurs, à devenir une organisation rivale de l'ONU. Bien que plus de 150 Etats membres (sur 193) aient versé leur dû, les Nations unies ont terminé l'année 2025 avec 1,6 milliard de dollars de cotisations impayées, soit plus du double qu'en 2024.

Lire aussi | Conseil de la paix : quatre

questions sur cette organisation créée par Donald Trump en concurrence à l'ONU

L'institution est confrontée à un « problème connexe » affectant plus encore sa trésorerie : elle doit rembourser aux Etats membres les dépenses non engagées, a expliqué lors d'un point de presse Farhan Haq, l'un des porte-parole du secrétaire général. « Nous sommes pris dans un cycle kafkaïen : on attend de nous que nous rendions de l'argent qui n'existe pas », déplore M. Guterres dans sa lettre.

Budget en baisse de 7 %

Ces trous obligent régulièrement l'organisation à geler des embauches, à retarder des paiements ou à couper dans ses missions. Pour le chef de l'ONU, ce n'est plus suffisant. Il craint de ne pas pouvoir « exécuter intégralement le budget-programme 2026 approuvé en décembre ». « Pis, (...) les liquidités du budget ordinaire pourraient être épuisées dès le mois de juillet », évalue-t-il.



Antonio Guterres, dont le mandat arrive à échéance à la fin de l'année, appelle en conséquence les Etats membres à « honorer pleinement et dans les délais leurs obligations de paiement » ou à « revoir en profondeur [les] règles financières » de l'organisation.

Avec 3,4 milliards de dollars, le budget 2026 est en baisse de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Les Etats membres ont validé la suppression d'environ 2 400 postes, scellant l'un

des arbitrages budgétaires les plus serrés de ces dernières années. Sur le papier, les Etats-Unis sont le plus gros contributeur de l'ONU, à hauteur de 22 % pour la période 2025-2027, selon un mode de calcul fondé sur la capacité de paiement de chaque Etat membre, déterminé par son revenu national. La Chine est désormais le deuxième contributeur, aux alentours de 20 %.

Au Venezuela, la présidente par intérim annonce une amnistie générale et la fermeture de la prison Hélicoïde



La présidente par intérim a également promis une réforme du système judiciaire accusé d'être aujourd'hui corrompu et inféodé au pouvoir, selon le monde fr.

Le Venezuela semble poursuivre sa mue, à peine un mois après la capture du président Nicolas Maduro par l'armée américaine. La dirigeante par intérim, Delcy Rodriguez, a notamment fait la promesse, vendredi 30 janvier,

d'une amnistie générale.

« Nous avons décidé de promouvoir une loi d'amnistie générale couvrant toute la période de violence politique de 1999 à aujourd'hui », a lancé Mme Rodriguez lors d'une déclaration devant la Cour suprême de justice (TSJ), précisant que la loi sera présentée à l'Assemblée nationale. « Qu'il s'agisse d'une loi qui serve à réparer les blessures laissées par la confrontation politique, nourrie

par la violence et l'extrémisme. Qui permette de remettre la justice sur les rails dans notre pays et de réorienter la coexistence entre les Vénézuéliennes et les Vénézuéliens », a-t-elle souhaité.

La présidente a aussi annoncé la fermeture de la redoutée prison de l'Hélicoïde à Caracas, accusée d'être un centre de torture par l'opposition et des militants des droits humains. « Nous avons décidé que les installations de l'Hélicoïde, qui servent aujourd'hui de centre de détention, deviennent un centre social, sportif, culturel et commercial pour la famille policière et pour les communautés voisines », a-t-elle annoncé. Mme Rodriguez va également organiser « une grande consultation nationale pour un nouveau système judiciaire », ONG et opposition accusant l'actuel d'être corrompu et inféodé au pouvoir.

Les personnalités les plus puissantes

de l'Etat, le ministre de l'intérieur, Diosdado Cabello, le président de l'assemblée, Jorge Rodriguez, le ministre de la défense, Vladimir Padrino Lopez, et le procureur général de la République, Tarek William Saab, assistaient à la cérémonie.

Libération au compte-goutte

Sous pression américaine après la capture de Nicolas Maduro, le pouvoir vénézuélien a promis le 8 janvier des libérations de prisonniers politiques, mais ces dernières ont lieu au compte-goutte. Les autorités affirment que plus de 800 prisonniers politiques – jamais mentionnés en tant que tels – ont été libérés, et que ces libérations ont commencé « avant décembre » et la capture de M. Maduro.

L'ONG spécialisée Foro Penal conteste ce chiffre, et ne recense depuis décembre que 383 libérations, et 266 depuis le 8

janvier. Au Venezuela, il y a encore au moins 711 prisonniers politiques, dont 65 étrangers, selon cette ONG.

Des dizaines de proches campent devant les prisons du pays, attendant les libérations. « C'est merveilleux ! Cela fait six mois que je n'ai aucune nouvelle de mon fils, alors, bon sang, c'est une immense joie, c'est une amnistie, mon Dieu, c'est une libération totale », s'est réjouie Betsy Orellana, 63 ans, interrogée par l'Agence France-Presse (AFP) près de l'Hélicoïde. Elle est la mère de Rodolfo Rodriguez, arrêté dans le cadre de l'opération Gedeon en 2020, une tentative ratée de débarquement de mercenaires qui a conduit à d'innombrables arrestations. « Je n'ai pas de mots, vraiment, tu ne peux pas imaginer la souffrance d'une mère », ajoute-t-elle.

Les Etats-Unis entrent dans un nouveau shutdown budgétaire, avec l'espoir d'en sortir rapidement

Le blocage vient du refus de l'opposition démocrate d'adopter un budget pour la sécurité intérieure sans la mise en place de freins concernant la police de l'immigration. Un vote est attendu lundi au Congrès pour débloquer la situation, selon le monde fr.

Trois mois après le shutdown le plus long de l'histoire du pays, les Etats-Unis sont de nouveau entrés, samedi 31 janvier à minuit (heure de la Côte est), en situation de paralysie budgétaire partielle. Cette fois-ci, le blocage a pour origine le refus de l'opposition démocrate d'adopter un budget pour la sécurité intérieure sans la mise en place de freins concernant la police fédérale

de l'immigration (ICE), à la suite des récents tirs mortels d'agents fédéraux à Minneapolis.

Cependant, le Sénat américain a adopté quelques heures plus tôt un texte budgétaire qui devrait permettre à la paralysie de rester de courte durée. Car la Chambre des représentants doit désormais approuver le texte, avec un vote attendu en début de semaine pour mettre fin au shutdown. Les conséquences sont donc minimales, puisque le blocage pourrait durer seulement un week-end, sans que de nombreux fonctionnaires soient mis au chômage technique.

Dans une note, le bureau du budget (Office of Management and Budget)

de la Maison Blanche a demandé, vendredi soir, aux ministères de mettre en place leur plan pour une paralysie budgétaire, tout en affirmant « avoir l'espoir » que ce blocage « soit bref ». Le texte adopté vendredi, avec 71 voix pour et 29 contre, est le résultat d'un accord entre Donald Trump et les sénateurs démocrates. Ces derniers refusent d'adopter le budget proposé pour le ministère de la sécurité intérieure (DHS) sans la mise en place de réformes de la police de l'immigration, jugée hors de contrôle après les événements récents de Minneapolis. Ils ont finalement accepté d'adopter cinq des six volets du texte budgétaire, tandis que la

partie concernant le DHS fera l'objet de nouvelles négociations au cours des deux prochaines semaines.

« Pas de police secrète »

Mais puisque leur version est différente de celle approuvée auparavant par la Chambre, la proposition de loi doit faire la navette retour pour une adoption définitive par le Congrès, avant sa promulgation par Donald Trump.

La semaine dernière, le texte initial semblait se diriger vers une adoption au Sénat avant la date limite du 31 janvier, mais les événements du 24 janvier à Minneapolis ont changé la donne. Le décès d'Alex Patti, tué, comme Renee Good quelques jours plus tôt, par des

agents fédéraux dans cette métropole du nord des Etats-Unis, a provoqué un mouvement d'indignation au sein de la classe politique.

Vendredi, le chef de la minorité démocrate au Sénat, Chuck Schumer, a appelé, après le vote, à des négociations avec les républicains pour concevoir des mesures « fortes et de bon sens » dans le but de « freiner l'ICE » et de « mettre fin à la violence ». L'élu démocrate exige notamment la fin des « patrouilles volantes » et l'interdiction du port de cagoules par les agents. « Pas de police secrète », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

EN :

Mastil en renfort dès mars ?

Le poste de gardien de but s'apprête à connaître une phase de transition au sein de l'Equipe nationale.

Le départ à la retraite internationale d'Oussama Benbot a laissé un vide dans la hiérarchie, tandis que l'avenir d'Anthony Mandrea demeure incertain. Vladimir Petkovic pourrait ainsi être amené à libérer une, voire deux places, dans la liste des gardiens convoqués dès le prochain stage du mois de mars. Dans ce contexte, le débat est relancé autour du profil idéal pour renforcer la cage des Verts. Sur le plan local, les projecteurs sont braqués sur le retour en forme de Gaya Merbah, auteur de prestations solides avec la JS Kabylie et de nouveau crédible dans la course à une convocation. Mais en parallèle, la piste étrangère reste pleinement d'actualité dans l'esprit du staff technique. Selon des sources concordantes, la probabilité est forte de voir un nouveau gardien intégrer le groupe lors du prochain regroupement. Il s'agit de Melvin Fayçal Mastil, portier

d'origine algérienne évoluant actuellement en deuxième division suisse. Le gardien de bientôt 26 ans figurait déjà parmi les options envisagées avant la dernière Coupe d'Afrique des nations, sans que sa convocation ne se concrétise.

Concurrence relancée

Outre Mastil, deux autres profils sont également suivis de près par le staff technique. Il s'agit du jeune Kylian Bellazouz, gardien de 19 ans évoluant au Stade Rennais, ainsi que d'Abdallah El Aïdani, 22 ans, récemment transféré au club italien de Modena. Des pistes qui confirment la volonté de la sélection d'élargir son champ d'observation, notamment en prévision du prochain rendez-vous international. Après l'élimination des Verts en quart de finale de la CAN 2025 face au Nigeria, l'attention du staff s'est rapidement tournée vers la préparation de la Coupe du monde 2026. Vladimir Petkovic, en coordination avec la Fédération algérienne de football, a entamé une réflexion

globale visant à combler certaines lacunes identifiées, notamment à des postes clés. Le sélectionneur suisse souhaite toutefois avancer avec prudence, n'intégrant de nouveaux éléments qu'à condition qu'ils puissent apporter une réelle plus-value.

La prochaine fenêtre internationale de mars, marquée par deux rencontres amicales de haut niveau, représente une opportunité idéale pour tester de nouveaux profils. Petkovic aurait ainsi revu sa position concernant Mastil et se montrerait désormais favorable à l'idée de lui offrir une chance afin d'évaluer ses qualités de plus près. Avant de la dernière CAN, le staff s'était montré réticent à convoquer un gardien évoluant en deuxième division suisse, une hésitation accentuée par la blessure d'Alexis Guendouz, qui avait finalement conduit au rappel d'Anthony Mandrea et la promotion de Luca Zidane au rang de titulaire, mais cela ne ferme pas totalement les jeux.

Intérêt partagé



De son côté, Melvin Fayçal Mastil ne cache plus son intérêt pour la sélection algérienne. Dans une interview accordée à la chaîne suisse blue Sport, il a confirmé l'existence de contacts avec la FAF et exprimé son attachement aux Verts. « L'équipe nationale algérienne a toujours occupé une place dans ma tête. C'est le pays de mes origines et celui de mon grand-père. Ce serait une immense fierté », a-t-il confié. Sous contrat avec le Lausanne-Sport, pensionnaire de première division suisse, Mastil évolue actuellement en prêt au Stade

Nyonnais, club de deuxième division dont il est le capitaine. Du haut de ses 1,94 m, il se distingue notamment par son efficacité sur les penalties. Il a récemment prolongé son contrat avec Lausanne jusqu'au 30 juin 2029, une décision qui laisse entrevoir un rôle plus important à moyen terme.

Vladimir Petkovic a encore quelques semaines avant de trancher, mais le stage de mars pourrait marquer le début d'une nouvelle ère dans la hiérarchie des gardiens des Verts, à l'aube d'un cycle décisif menant au Mondial 2026.

USMA : Alilet est à vendre



Coup de théâtre ! Adem Alilet a été écarté du voyage en Afrique avec son équipe à la toute dernière minute. Alors qu'il refuse de rempiler, le directeur général sportif Saïd Allik l'a mis sur le marché des transferts. Reste à savoir maintenant si le joueur va accepter de partir alors que le mercato hivernal en Algérie ferme ses portes aujourd'hui à minuit.

Après le départ de l'entraîneur Abdelhak Benchikha, Adem Alilet est revenu à de meilleurs

sentiments, a réintégré le groupe et s'est entraîné avec ses coéquipiers dans une ambiance normale durant la semaine écoulée. Mieux encore, son nom figurait initialement dans la liste des joueurs concernés par le déplacement africain de l'USMA.

Les Rouge et Noir devaient affronter successivement Djoliba à Bamako puis San-Pédro à Abidjan, deux rencontres capitales pour la suite de la compétition continentale. Tout laissait croire qu'Alilet allait

retrouver la compétition officielle et tourner définitivement la page des derniers événements. Mais coup de théâtre, à la toute dernière minute, sur décision du directeur général sportif, Saïd Allik, le défenseur international a finalement été retiré de la liste. Une décision forte, qui n'a rien à voir avec des considérations techniques ou disciplinaires, mais qui est directement liée à la situation contractuelle du joueur. En effet, le joueur arrive en fin de contrat en juin prochain et a refusé, jusqu'à présent, de

prolonger son bail avec le club de Soustara. Face à ce refus, le premier responsable du volet sportif au club a pris une position ferme : mettre le joueur sur le marché des transferts dès cet hiver afin d'éviter un départ libre à l'issue de la saison.

Cependant, la question qui se pose est : Adem Alilet acceptera-t-il de quitter le club dans ces conditions ? Le défenseur, attaché à l'USMA, pourrait être tenté d'aller au bout de son contrat, quitte à patienter jusqu'à l'été prochain. Or, le

temps presse, puisque le mercato hivernal en Algérie fermera officiellement ses portes ce soir à minuit. Il faut dire que ce dossier vient s'ajouter aux nombreux casse-têtes qui occupent actuellement Saïd Allik. Déjà mobilisé sur la nomination d'un nouvel entraîneur et sur le recrutement de renforts capables de sauver un mercato hivernal jusque-là mitigé, le responsable sportif doit désormais gérer un autre dossier sensible, symbole des tensions internes qui persistent au club.

Mercato : Un cadre de Liverpool est sur le départ

Après le faux départ d'Andy Robertson vers Tottenham, c'est au tour de Curtis Jones d'être sur le point de quitter Liverpool cet hiver.

Liverpool vit décidément une drôle de saison. Malgré des dépenses complètement dingues cet été (près de 500 M€ pour Alexander Isak, Florian Wirtz, Hugo Ekitiké, Milos Kerkez, Jeremie Frimpong et Giovanni Leoni), le club ne parvient pas encore à trouver une certaine stabilité sur le terrain. 6e de Premier League à 14 longueurs d'Arsenal, le titre acquis l'an passé pour la première année d'Arne Slot sur le banc est d'ores et déjà à oublier.

C'est un hiver particulier aussi. Andy Robertson a bien failli s'en aller du côté de Tottenham. L'Écossais, devenu remplaçant de Kerkez, avait même donné



son accord pour rejoindre le club de Londres, tandis que les Reds tenaient déjà son potentiel remplaçant en rappelant Kostas Tsimikas de son prêt à la Roma. Ils se sont finalement rétractés,

préférant conserver l'historique Robertson jusqu'à la fin de son contrat, en juin prochain.

Curtis Jones a déjà dit oui
Si son départ n'aura pas lieu, un autre cadre du vestiaire, qui lui

aussi a tout gagné ou presque sous Jürgen Klopp, est bel et bien en partance. L'Inter Milan a activé la piste menant au prêt de Curtis Jones (25 ans). L'affaire est même en bonne voie d'après

les informations de Sky Italia puisque le milieu de terrain, auteur de 29 matchs toutes compétitions confondues cette saison (1 passe) a déjà donné son accord pour venir en Italie. Une option d'achat de 40 M€ va être insérée dans cette mutation. Jones était d'ailleurs titulaire le 9 décembre dernier lors de la victoire de Liverpool à Giuseppe Meazza en Ligue des Champions (1-0). Cette opération est directement liée à la situation de Davide Frattesi, que l'Inter pourrait laisser partir si un remplaçant est trouvé. L'arrivée du milieu de terrain anglais, permettrait ainsi aux dirigeants nerazzurri de faciliter le départ du joueur italien, éternel remplaçant, du côté de Nottingham Forest, là aussi en prêt avec option d'achat.

Allemagne : Amoura écarté du groupe pro



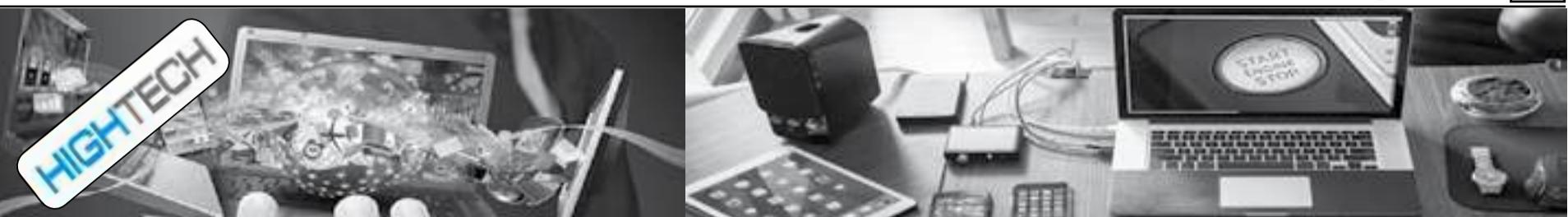
L'attaquant Algérien Mohamed-Amine Amoura n'a pas été convoqué pour le match d'hier de Wolfsburg en Bundesliga. Buteur la semaine dernière face à Mayence, l'international

Algérien n'a pas pris part au déplacement de vendredi à Cologne où son club a été battu sur le score de 1-0 avec un but marqué en première période. Une velléité de départ serait derrière cette muse à l'écart.

A la veille de la fermeture du mercato, la situation deviens délicate pour le joueur qui voulait déjà partir cet été et qui sort d'une Coupe d'Afrique des Nations plutôt ratée mais qui a tout de même marqué 7

butts depuis le début de saison avec Wolfsburg. D'après nos informations, Amoura a été prié d'aller s'entraîner avec l'équipe réserve mais il aurait quitté la séance frustré. Au niveau

des proposition du mercato hivernal il y'en aurait assez peu et d'après Nabil Djellit la piste qui mène à Leeds ne semble pas très chaude non plus.



Ce petit port à l'arrière de votre télé ? Il peut faire des choses que vous n'imaginez même pas

Votre téléviseur cache plus de secrets que vous ne l'imaginez. Ce port USB situé à l'arrière ou sur le côté de votre écran recèle des fonctionnalités insoupçonnées qui dépassent largement la simple lecture de fichiers. Découvrez comment transformer votre expérience télévisuelle grâce à cette connexion sous-exploitée.

La plupart des propriétaires de télévision moderne ignorent le potentiel de cette petite prise rectangulaire. Pourtant, elle offre bien plus qu'un simple accès à vos photos de vacances. Entre recharge d'appareils, extension de mémoire et transformation de votre TV en station multimédia, ces connectiques USB méritent toute votre attention.

Des capacités de stockage et d'enregistrement méconnues

Votre téléviseur manque d'espace pour installer de nouvelles applications ? La solution se trouve peut-être dans un périphérique de stockage externe. En branchant un disque dur ou une clé USB sur ce port, vous augmentez instantanément la capacité de votre appareil.

Cette extension de mémoire permet non seulement d'installer davantage d'applications, mais aussi d'enregistrer directement vos programmes favoris. Si votre télévision intègre une

fonction d'enregistrement, vous pouvez capturer vos émissions préférées sur votre support USB branché. Fini le manque d'espace : votre clé USB devient un magnétoscope numérique de dernière génération.

Au-delà du stockage, ces ports acceptent naturellement les formats vidéo courants comme le MP4, le MKV ou l'AVI. Vos films téléchargés légalement, vos vidéos personnelles et vos souvenirs familiaux s'affichent ainsi sur grand écran sans configuration complexe.

Transformez votre TV en station de travail interactive

Peu d'utilisateurs le savent, mais ces ports USB acceptent des périphériques qui révolutionnent l'utilisation de votre écran. Branchez un clavier et une souris pour naviguer sur internet avec une fluidité comparable à celle d'un ordinateur. Cette configuration s'avère particulièrement pratique pour remplir des formulaires ou effectuer des recherches approfondies.

Les possibilités s'étendent également au domaine du divertissement interactif. Connectez une manette de jeu directement sur le port USB pour profiter de certains titres compatibles, sans nécessiter de console externe branchée sur secteur. Votre téléviseur devient



ainsi une plateforme de jeu autonome.

Pour les présentations professionnelles, la fonctionnalité de duplication d'écran représente un atout majeur. Avec un adaptateur USB-C vers USB-A, reliez votre smartphone récent au téléviseur. L'écran de votre téléphone se duplique instantanément sur votre TV, facilitant les réunions et démonstrations devant un public.

Une station de recharge discrète mais efficace

Voici probablement l'usage le plus sous-estimé de cette connectique : la recharge d'appareils mobiles. Votre télévision étant alimentée en permanence, elle fournit de l'énergie à tout périphérique branché sur son port USB.

Cette fonction se révèle particulièrement utile dans

plusieurs situations : lorsque vous ne retrouvez pas votre chargeur d'origine.

Quand toutes les prises murales sont occupées.

Pour recharger discrètement votre tablette pendant que vous regardez un programme.

En cas d'oubli de votre adaptateur secteur lors d'un déménagement.

Cette alimentation électrique fonctionne avec la majorité des smartphones et tablettes du marché. Votre téléviseur devient ainsi un hub énergétique pratique, toujours disponible dans votre salon.

Ces ports USB transforment radicalement l'expérience utilisateur et révèlent le potentiel insoupçonné de votre équipement audiovisuel quotidien.

En Bref...

Depuis une quinzaine d'années, Apple organisait ses lancements selon un calendrier bien rodé : présentation à l'automne, disponibilité immédiate pour l'ensemble de la gamme. Cette approche permettait aux consommateurs de choisir entre les différentes versions dès le jour J. Mais cette année devrait marquer un tournant pour les amateurs de la Pomme croquée. D'après un nouveau rapport, la firme de Cupertino prévoit de lancer ses modèles haut de gamme en premier, repoussant ainsi la version standard de l'iPhone 18 au printemps 2027.

iPhone 18 : une sortie différée pour le modèle standard

Les informations recueillies auprès de sources industrielles convergent vers le même scénario. Apple préparerait au moins cinq nouveaux modèles d'iPhone, mais tous ne verront pas le jour simultanément. Les trois déclinaisons premium, à savoir iPhone 18 Pro, l'iPhone 18 Pro Max et l'iPhone pliant tant attendu, devraient arriver sur le marché durant le second semestre 2026. Le modèle standard, quant à lui, ne verrait le jour qu'au premier semestre 2027.

Cette réorganisation répond à de multiples contraintes. La pénurie persistante de composants mémoire contraint Apple à optimiser sa chaîne d'approvisionnement. À ce propos, voici ce qu'a confié un responsable chez un fournisseur de la marque californienne, selon ce qui nous est rapporté de Digital Trends : « La fluidité de la chaîne d'approvisionnement constitue l'un des défis majeurs pour cette année, et le changement de

stratégie marketing a également joué un rôle dans la décision de privilégier les modèles premium».

Un rituel inchangé depuis 2011 menacé par la stratégie d'Apple. Au-delà des problèmes logistiques, cette décision vise à maximiser les revenus générés par les appareils les plus onéreux face à la hausse des coûts de production. Le développement du premier iPhone pliant exige des processus de fabrication complexes et l'utilisation de matériaux inédits, nécessitant davantage de temps pour atteindre les standards de qualité exigés par Apple.

Galaxy S26

l'image volée qui confirme enfin la date du grand rendez-vous

Ça y est, on sait enfin quand aura lieu la fameuse conférence Galaxy Unpacked de Samsung. Un moment important, durant lequel on pourra découvrir les nouveaux smartphones haut de gamme de la marque.

Nous voilà dans la dernière ligne droite avant le prochain événement Unpacked de Samsung. On le rappelle, à chaque début d'année, le géant sud-coréen présente au monde sa nouvelle série de smartphones haut de gamme. Cette année, ce sera ainsi la série Galaxy S26 qui va être officialisée. Des appareils

dont on a beaucoup appris avec les fuites, et ce, jusqu'à leur prix nettement revu à la hausse. Et ne manquait plus qu'une seule information : leur date de présentation.

Le rendez-vous Galaxy Unpacked est confirmé pour le 25 février 2026

On était à peu près sûrs de voir apparaître les nouveaux Galaxy S26 durant ce mois de février 2026. Mais jusqu'à aujourd'hui, on ne pouvait cocher une date précise dans le calendrier pour le prochain événement Galaxy Unpacked de Samsung.

Une situation qui vient de

changer avec le partage par le漏er Evan Blass d'une image promotionnelle de Samsung dans un post sur X. Comme vous pouvez le voir sur ce message, intégré juste en-dessous, la prochaine conférence Galaxy Unpacked aura ainsi lieu le 26 février prochain.

Des ventes qui débuteront à la mi-mars ?

Une date qui n'étonnera pas, certaines rumeurs ayant déjà indiqué précédemment. Il faut aussi noter que la conférence Unpacked sera l'événement de présentation officiel des smartphones Galaxy S26, et

que la commercialisation ne se fera pas tout de suite après. Si tout suit les habitudes, ces téléphones devraient commencer à être vendus durant la seconde semaine du mois de mars.

Les smartphones haut de gamme ne devraient par ailleurs pas être les seuls produits à être proposés aux yeux du public à cette occasion. On s'attend aussi à voir Samsung officialiser la nouvelle version de ses écouteurs Galaxy Buds. Il devrait ainsi y avoir pour cette année le lancement de deux éditions, à savoir les Galaxy Buds 4 et les Galaxy Buds 4 Pro.



Renaissance encadrée du septième art

L'Algérie impose de nouveaux standards pour l'exploitation des salles de cinéma

Sara Boueche

La refonte du secteur cinématographique franchit une étape décisive avec la publication de deux décrets exécutifs dans le dernier numéro du Journal officiel. Ces textes instaurent un cadre réglementaire inédit pour l'exploitation et le classement des salles de cinéma, dans une logique de modernisation des infrastructures, de sécurisation du public et de professionnalisation de l'offre culturelle. Interdiction de l'alcool et du tabac, obligation de vidéosurveillance, encadrement strict de l'accès des mineurs et normalisation technique figurent parmi les mesures phares de cette réforme.

Le décret exécutif n°26-71 du 13 janvier 2026 fixe le cahier des charges applicable aux salles, multiplexes et espaces publics de projection. Il impose aux exploitants le respect de normes architecturales, techniques et fonctionnelles consignées dans un référentiel spécifique. Celui-ci porte notamment sur l'inclinaison et le confort des fauteuils, l'accessibilité, les installations sanitaires, l'acoustique, ainsi que la qualité des équipements de projection, afin de garantir des conditions optimales de réception des œuvres cinématographiques.

Toute demande d'exploitation devra être accompagnée d'une étude de conformité réalisée, aux frais du demandeur, par un bureau d'études qualifié. Cette procédure aboutira à la délivrance d'un certificat de conformité renouvelable tous

les deux ans par le Centre national du cinéma. Sur le plan sécuritaire, les textes imposent l'installation d'équipements de vidéosurveillance dans les salles et espaces de projection, conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que l'adoption d'un règlement de sécurité validé par les services de la protection civile.

Les exigences s'étendent également aux matériaux utilisés. Les revêtements des sols et des murs, les sièges, tentures et rideaux devront être conçus à partir de matériaux ignifugés. Par ailleurs, l'exploitant est tenu d'assurer à son personnel une formation spécialisée en matière de prévention des incendies et de techniques d'évacuation du public, renforçant ainsi la dimension professionnelle et sécuritaire de l'exploitation cinématographique.

Le fonctionnement interne des salles connaît, lui aussi, une transformation notable. Le décret interdit formellement la vente et la consommation d'alcool ainsi que l'installation d'équipements de jeux dans les espaces de projection. Il proscrit également l'usage du tabac ou de toute substance nocive pour la santé. Cette interdiction devra être affichée de manière permanente et rappelée verbalement au début de chaque séance.

L'accès des mineurs est strictement réglementé. Les personnes de moins de 12 ans non accompagnées par un adulte ou un tuteur ne pourront accéder aux salles, même lorsque les



projections concernent des films destinés au jeune public. Cette mesure vise à renforcer la responsabilité des exploitants et à garantir un encadrement adapté des publics sensibles.

La programmation fait l'objet d'un contrôle renforcé. L'exploitant doit exiger de chaque distributeur une copie du visa d'exploitation pour tout film projeté et ne peut diffuser une œuvre sans autorisation préalable. Les films doivent être projetés conformément aux conditions ayant justifié l'octroi du visa, sans modification de contenu, de format ou de langue. En parallèle, l'affichage des films programmés devient obligatoire, aussi bien dans le hall d'entrée qu'à l'extérieur de la salle, avec indication précise des jours et horaires des séances.

La réforme touche également la billetterie. Les exploitants devront proposer la vente de

billets par voie électronique, ainsi que par tous les moyens de paiement disponibles. En cas de retard excédant trente minutes ou d'interruption de plus de quinze minutes, le remboursement devra être assuré à tout spectateur qui en fait la demande. Un état quotidien des ventes, suivi d'un rapport mensuel transmis au Centre national du cinéma avant le 15 du mois suivant, devient également obligatoire.

Le second texte, le décret exécutif n°26-72 du 13 janvier 2026, institue une commission nationale chargée du classement des salles de cinéma. Composée de sept membres représentant divers ministères et organismes, cette instance émet un avis sur la catégorisation des établissements selon les conditions de projection, le confort, l'accueil, l'exclusivité des programmes et la capacité d'accueil.

Cinq catégories sont désormais

reconnues : les salles d'art et d'essai, les salles hors catégorie, les salles de première catégorie, celles de deuxième catégorie et les multiplexes. Les salles d'art et d'essai devront privilégier des œuvres de recherche, de création ou de haute valeur artistique insuffisamment diffusées. Les salles hors catégorie, quant à elles, devront proposer des films en première exclusivité et disposer d'équipements de projection DCP, d'un système sonore de très haute qualité et de locaux annexes dédiés à l'accueil du public, incluant salons, espaces d'exposition, cafétéria et librairie. L'accès y est conditionné, notamment, par le respect d'une tenue correcte.

Le multiplexe est défini comme un complexe comprenant au moins trois salles pour une capacité minimale de 600 fauteuils. Le classement est valable cinq ans, renouvelable, et matérialisé par un badge apposé à l'entrée principale de la salle. Il peut être révisé sur demande du propriétaire ou à l'initiative des services du Centre national du cinéma.

À travers ces nouvelles dispositions, l'Algérie entend redonner aux salles obscures leur rôle culturel et social, en les inscrivant dans une logique de qualité, de sécurité et de professionnalisation. Une réforme ambitieuse qui vise à faire du cinéma non seulement un espace de divertissement, mais aussi un lieu normé, moderne et attractif au service du public et de la création nationale.

Plus de 2 500 participants au Sommet africain des créateurs de contenus

Des créateurs de contenu numérique venus de toute l'Afrique se sont réunis cette semaine à l'occasion du Sommet des créateurs africains, pour appeler à une meilleure reconnaissance de leur activité comme un véritable emploi à plein temps, et non plus comme une simple activité secondaire.

Placée sous le thème « Construire un écosystème durable : où l'Afrique commercialise son SWAG », l'édition 2026 du sommet a rassemblé plus de 2 500 créateurs issus de 15

pays. Objectif : réfléchir aux moyens de transformer le capital culturel africain en opportunités économiques durables.

Au cœur des discussions, la monétisation du « SWAG », un acronyme désignant le Sound, Walk, Attire et Grubs le son, la démarche, le style vestimentaire et la gastronomie considérés comme les piliers de l'influence culturelle croissante du continent sur la scène mondiale.

Pour de nombreux intervenants, la création de contenu exige aujourd'hui un engagement total.

Gestion simultanée de plusieurs plateformes, production de vidéos adaptées à chaque réseau, stratégie de diffusion et relations avec les marques : une charge de travail difficilement compatible avec un emploi traditionnel.

« La création de contenu devrait être un travail à plein temps », estime le créateur nigérian Ibikunle « Frosh » Akorede, soulignant que cette activité demande « tout son cœur, toute son énergie » et mérite d'être reconnue comme telle dès lors qu'elle génère des revenus.

Un constat partagé par David Adeleke, responsable médias, qui note qu'environ 40 % des créateurs considèrent encore cette activité comme secondaire, freinant selon lui la maturité du secteur. Il anticipe cependant une évolution rapide : de plus en plus de créateurs devraient quitter les emplois classiques de 9 h à 17 h pour se consacrer pleinement à ce qu'il compare à la gestion d'une petite entreprise.

Les échanges ont également porté sur la durabilité de l'économie des créateurs, les écarts de

revenus entre créateurs débutants et établis, ainsi que les défis liés à l'accès aux marchés, aux financements et à la structuration du secteur.

Portée par la généralisation des smartphones, l'essor des réseaux sociaux et du streaming vidéo, l'économie africaine des créateurs connaît une croissance rapide. Pour les participants du sommet, l'enjeu est désormais clair : faire reconnaître la création de contenu comme un levier économique majeur et un véritable métier d'avenir sur le continent.



Catherine O'Hara n'est plus Quand l'enfance perd l'un de ses visages les plus chers

Sara Boueche

Le monde du cinéma et de la culture populaire est en deuil. Catherine O'Hara, actrice canadienne au talent comique reconnu et figure incontournable de plusieurs générations de spectateurs, est décédée le 30 janvier 2026 à l'âge de 71 ans. Connue internationalement pour son rôle emblématique de Kate McCallister, la mère étourdie mais aimante dans la comédie culte *Maman, j'ai raté l'avion!* (*Home Alone*), O'Hara avait su transcender l'écran pour devenir un repère affectif dans l'imaginaire collectif. En apprenant sa mort, de nombreux fans ont exprimé ce sentiment d'avoir perdu un « endroit sûr de leur enfance » une présence familière, rieuse et rassurante dans les récits qui ont marqué leur jeunesse.

Née le 4 mars 1954 à Toronto, Catherine O'Hara débute sa carrière dans les années 1970 avec la troupe d'improvisation Second City, avant de se forger



une carrière cinématographique et télévisuelle d'envergure. Outre *Maman, j'ai raté l'avion!*, elle a marqué les esprits dans des œuvres aussi variées que *Beetlejuice*, *Schitt's Creek* ou encore les productions récentes *The Last of Us* et *The Studio*. Elle avait été honorée d'un Emmy Award pour sa performance dans *Schitt's Creek* et avait enrichi son héritage artistique sur plusieurs décennies.

La nouvelle de son décès a suscité une vague d'hommages dans le monde du spectacle. Macaulay Culkin, son « fils à l'écran » dans *Maman, j'ai raté l'avion!*, a partagé un message poignant rappelant l'importance du lien qu'ils avaient tissé à travers leurs rôles : « Maman. Je croyais qu'on avait le temps... Je voulais encore tant de choses à te dire. Je t'aime. »

Au-delà des hommages



personnels, sa disparition résonne comme une perte culturelle. Pour beaucoup, le visage de Catherine O'Hara incarnait la magie des films de Noël et l'insouciance des récits familiaux qui ponctuent notre mémoire collective. La place qu'elle occupait dans l'affection des spectateurs, notamment des jeunes générations qui ont grandi avec ses performances, laisse un vide difficile à combler.

Alors que le rideau tombe sur une carrière exceptionnelle, c'est aussi une partie de l'univers des spectateurs qui s'efface. L'actrice laisse derrière elle non seulement une filmographie remarquable mais aussi le souvenir durable d'un sourire, d'une réplique ou d'une scène qui ont bercé des saisons entières de l'enfance.

Arijit Singh : Une ère s'achève Le maître du playback déclare sa retraite artistique



Sara Boueche

Le 27 janvier 2026, l'industrie musicale indienne a été secouée par une annonce qui marque une transition majeure dans l'histoire de la musique cinématographique : Arijit Singh, l'une des voix les plus emblématiques de Bollywood, a révélé qu'il se retire définitivement du playback singing c'est-à-dire du chant pour les partitions de films tout en exprimant sa gratitude envers des millions d'auditeurs à travers

le monde.

Dans une déclaration publiée sur ses réseaux sociaux à l'occasion du Nouvel An, le chanteur de 38 ans a écrit avec émotion : « Je ne prendrai plus de nouvelles assignments en tant que chanteur playback à partir de maintenant. Je mets fin à ce chapitre. Ce fut un voyage merveilleux. » Cette annonce intervient au sommet de sa carrière, à un moment où sa voix continuait de dominer les bande-sonores de films populaires depuis plus d'une décennie.

Une carrière qui a redéfini le

paysage musical
Arijit Singh est devenu une figure incontournable du cinéma indien contemporain après ses débuts remarqués dans les années 2010. Sa renommée a explosé grâce à des titres aujourd'hui cultes comme *Tum Hi Ho*, *Channa Mereya*, *Agar Tum Saath Ho* ou encore *Kesariya*, qui ont non seulement conquis les charts mais aussi forgé le cœur émotionnel de toute une génération. Récompensé par de nombreux prix dont plusieurs National Film Awards et la prestigieuse distinction civile Padma Shri en

2025, sa contribution transcende les simples succès commerciaux.

Motivations et futur créatif

Malgré l'impact culturel et émotionnel de sa décision, Arijit Singh a été clair : il ne quitte pas la musique pour autant. Dans une série de publications explicatives, il a souligné que sa décision faisait suite à une réflexion prolongée, motivée par son désir d'explorer de nouvelles formes musicales, de renouer avec des racines plus personnelles et d'encourager l'émergence de nouveaux talents dans l'industrie. Il a affirmé qu'il achèverait

les projets déjà engagés, ce qui signifie que certains de ses morceaux pourraient encore paraître cette année dans des productions cinématographiques.

Réactions et héritage

L'annonce a suscité une vague de réactions dans le monde du divertissement et au-delà. De nombreux artistes, critiques et admirateurs ont rendu hommage à l'influence profonde d'Arijit Singh sur la musique de film, saluant la qualité intemporelle de son œuvre. Certains se sont dits surpris ou attristés par sa décision, tandis que d'autres ont félicité le chanteur pour son courage artistique et sa volonté de redéfinir sa trajectoire créative. La retraite d'Arijit Singh du playback singing ne signifie pas la fin de sa contribution musicale, mais plutôt le commencement d'un nouveau chapitre. Tandis que Bollywood se prépare à écrire de nouvelles pages sans la voix qui a tant façonné ses plus grands succès, l'artiste lui-même s'engage vers des horizons plus personnels, marquant ainsi une transition significative dans la musique indienne moderne.



Quel lait consommer en cas de cholestérol ?

Près d'un français sur quatre présente un taux de cholestérol trop élevé, et doit surveiller son alimentation en conséquence. Le lait fait-il partie des aliments à limiter ? Lequel choisir ? Réponses d'Alexandra Murcier, diététicienne nutritionniste. Grands adeptes de lait, les Français en consomment plus de 40 litres par an et par personne. Le lait demi-écrémé est de loin le plus vendu, suivi par le lait entier, puis par l'écrémé, qui reste minoritaire. En cas d'hypercholestérolémie, on pense souvent que moins un lait est gras, mieux c'est... mais ça n'est pas forcément le cas ! Cholestérol et alimentation : quels aliments éviter et que manger quand on a du cholestérol ? Rappelons tout d'abord que le cholestérol n'est pas mauvais en soi. « C'est une molécule indispensable, qui sert à fabriquer par exemple les hormones, la vitamine D et certaines membranes des cellules. Le problème n'est donc pas le cholestérol, mais la façon dont il circule dans le sang » explique Alexandra Murcier. À lire aussi Peut-on manger de la viande rouge quand on a du cholestérol ? Comme le cholestérol ne se dissout pas dans le sang, il est véhiculé par deux types de molécules appelées lipoprotéines : ce sont elles qu'on appelle, par raccourci, le bon et le mauvais cholestérol. Le LDL-cholestérol transporte le cholestérol du foie vers les tissus. Quand il est présent en excès, il a tendance à se déposer sur la paroi des artères et à former les plaques d'athérome qui augmentent le risque cardiovasculaire, d'où son appellation de « mauvais cholestérol ». Le HDL-cholestérol - ou « bon cholestérol », fait l'inverse. Il récupère l'excès de cholestérol présent dans le sang et les parois des artères pour le ramener vers le foie, où il sera éliminé ou recyclé. Plus que le cholestérol total, c'est l'équilibre entre LDL et HDL qui importe : un LDL-cholestérol trop élevé augmente le risque, un HDL-cholestérol suffisant le compense en partie. Contrairement à ce qu'on a



longtemps pensé, le régime hypcholestérolémiant ne repose pas tant sur la réduction du cholestérol alimentaire que sur la qualité des graisses contenues dans les aliments. Alexandra Murcier Diététicienne nutritionniste Ce sont les graisses saturées - essentiellement d'origine animale - ainsi que les acides gras trans présents dans les aliments ultra-transformés, qui favorisent l'augmentation du LDL. On les trouve principalement dans le beurre, la crème, les fromages gras, les charcuteries, les viandes grasses, les pâtisseries industrielles. « L'idée n'est pas de les bannir totalement, mais de les limiter et de les rendre occasionnelles » indique notre experte. À l'inverse, on privilégie les acides gras insaturés (dont font partie les Oméga 3), qui ont un effet bénéfique sur le cholestérol sanguin en contribuant à faire baisser le LDL. On les trouve dans les huiles végétales (olive, colza, noix), les avocats, les oléagineux et les poissons gras. Ces graisses-là sont protectrices quand elles sont consommées régulièrement et en quantité raisonnable. « Les fibres ont également un rôle clé dans le régime anti cholestérol, en particulier les solubles qui en piègent une partie dans l'intestin et limitent son absorption. D'où l'importance de mettre au menu des légumes, fruits, légumineuses et de privilégier les céréales complètes plutôt que raffinées » ajoute la diététicienne nutritionniste. Rappelons enfin que l'alimentation n'a parfois

qu'une incidence limitée en cas d'hypercholestérolémie. Le cholestérol sanguin ne provient en effet qu'en petite partie de l'alimentation (cholestérol exogène). Notre corps produit lui aussi du cholestérol dit endogène, et en cas d'hypercholestérolémie familiale, il est produit en excès. Les patients doivent alors souvent avoir recours à des traitements hypcholestérolémiant (statines) pour le réguler. Enfin, l'activité physique régulière, une bonne hygiène de vie et le maintient d'un poids dans les normes de santé sont des paramètres essentiels pour faire baisser le taux de cholestérol sanguin. Lait entier, demi-écrémé ou écrémé : lequel privilégier quand on a du cholestérol ? Les matières grasses du lait sont particulièrement composées d'acides gras saturés, à savoir celles qu'il est préférable de limiter lorsqu'on surveille son taux de cholestérol. Néanmoins, le lait reste un aliment relativement peu gras. Même entier, le lait de vache n'apporte « que » 3,5 % de matières grasses, ce qui est relativement modéré. On s'est rendu compte que le lait n'était pas un gros pourvoyeur de cholestérol sanguin chez un consommateur modéré. Alexandra Murcier Contrairement à ce qu'on pourrait spontanément penser, opter pour du lait totalement écrémé ne fait donc pas partie des grandes lignes du régime hypcholestérolémiant. « Des études ont en effet montré qu'une alimentation riche en calcium - que l'on trouve en grande quantité

dans le lait - avait tendance à réduire le cholestérol sanguin. Ce qui peut expliquer que les graisses saturées du lait sont moins à risque d'élever le cholestérol que celles de la viande par exemple » indique la diététicienne nutritionniste. Par ailleurs, parmi les intérêts nutritionnels du lait, on peut citer sa teneur en vitamines liposolubles (A, D et E). « Ces vitamines liées aux lipides (graisses), sont quasiment inexistantes dans le lait écrémé : c'est la raison pour laquelle je ne le recommande pas, même pour les personnes au régime » ajoute notre experte. Le meilleur compromis est donc a priori le lait 1/2 écrémé, moins riche en graisses, mais source de vitamines liposolubles. « Mais une personne qui a du cholestérol et mais souhaite conserver du lait entier en quantité raisonnable, peut tout à fait le faire s'il réduit par ailleurs sa consommation de viandes grasses, charcuteries et fromage » rassure cette dernière. Yaourts, fromage, skyr, petit-suisse, activia : quel produit laitier choisir quand on a du cholestérol ? Tout comme pour le lait, le meilleur compromis produits laitiers pour tous, y compris pour les patients hypercholestérolémiques, sont ceux au lait demi-écrémé. « Les yaourts ordinaires et les fromages blancs et petits-suisses à 3 % de MG ont une teneur modérée en graisses et sont riches en vitamines liposolubles : ils sont le meilleur choix » confirme la diététicienne. Pas de raison pour autant de diaboliser les yaourts au lait entier, qui peuvent tout à fait être consommés de temps en temps même en cas de cholestérol élevé. On limite en revanche les yaourts enrichis en crème, tels que les yaourts Grecs ou les yaourts crémeux (Perle de lait, Crème de yaourt, recettes crémeuses) plus riches en graisses saturées. Le skyr quant à lui, est un yaourt au lait écrémé : il a donc l'avantage d'être dépourvu de graisses saturées, mais l'inconvénient de ne plus contenir de vitamines liposolubles. C'est

néanmoins un bon choix pour tous ceux qui surveillent leur taux de cholestérol ! L'avantage du Skyr est qu'il est très rassasiant car riche en protéines, et donc intéressant quand on veut perdre du poids. Or, le surpoids est un facteur important d'hypercholestérolémie. Alexandra Murcier Hormis la question de la teneur en matières grasses du produit laitier, il faut aussi tenir compte de celle en sucres, souvent très élevée dans certains yaourts aromatisés ou aux fruits. « Et même si le sucre n'est pas directement impliqué dans le taux de cholestérol sanguin, il peut en excès favoriser la prise de poids et donc indirectement les déséquilibres lipidiques. On préfère donc les yaourts nature tant que possible » précise Alexandra Murcier. Avoine, soja, amande, avoine : faut-il mieux opter pour le lait végétal en cas de cholestérol ? Les « laits » végétaux, à base de soja, d'avoine, d'amande ou encore de riz, ont l'avantage d'être quasiment dépourvus d'acides gras saturés, ce qui les rend intéressants dans le cadre de dyslipidémies. À lire aussi Le lait d'amande fait-il grossir ? « Les laits végétaux sont souvent plus riches en sucre que le lait, et ne contiennent pas de calcium, ce qui ne les rend au final pas plus intéressants que le lait de vache sur le plan nutritionnel » indique Alexandra Murcier. Ils sont intéressants pour les personnes végétariennes ou intolérantes au lactose, mais ils ne sont pas un meilleur choix que le lait 1/2 écrémé dans le cadre d'un régime hypcholestérolémiant. Seule exception, le lait de coco, qui contrairement aux autres laits végétaux, très riche en graisses saturées (environ 16,5 % d'acides gras saturés), ce qui peut favoriser l'élévation du cholestérol LDL s'il est consommé en excès. « Il n'est pas interdit mais sa consommation doit rester occasionnelle » relativise l'experte.



Huile de ricin sur les cheveux Comment l'appliquer pour de meilleurs résultats

Ne laissez pas son aspect dense et sirupeux vous décourager : l'huile de ricin ne souhaite que le meilleur pour vos cheveux. Suivez nos conseils d'utilisation et d'application.

A la recherche du produit miracle qui saura révéler tout le potentiel de vos cheveux ? L'huile de ricin - cette huile végétale obtenue à partir de graines de ricin, un petit arbre tropical - pourra certainement prétendre à ce titre, surtout si elle est utilisée à bon escient.

Quels sont les bienfaits de l'huile de ricin pour les cheveux ?

Gorgée d'acides gras essentiels, cette huile magique, appliquée sur les longueurs, pourra renforcer votre chevelure en la nourrissant en profondeur. Les antioxydants présents dans sa formulation permettront également de fortifier la kératine de vos cheveux.

Résultat : adieu frisottis et autre aspect mousseux. Votre crinière paraîtra plus saine et gagnera en souplesse.

Et ce n'est pas tout ! Grâce notamment à ses propriétés antibactériennes et antifongiques, l'huile de ricin vous aidera à lutter contre les pellicules et les irritations du cuir chevelu, qui



peuvent ralentir la pousse des cheveux. Mais contrairement aux idées reçues, aucune étude scientifique n'a pu jusqu'ici prouver l'influence de l'huile de ricin dans la croissance capillaire - si vous vous demandez en combien de temps pousse un cheveu, sachez que la moyenne se situe autour des 1 cm par mois. Comment appliquer l'huile de ricin sur sa chevelure ?

L'utilisation et l'application de l'huile de ricin vont évidemment dépendre de votre type de cheveux :

Pour les cheveux secs et les cheveux crépus : on pourra appliquer l'huile de ricin en massage sur le cuir chevelu mais aussi sur toute la longueur de la chevelure, mélangée à de l'huile

d'argan ou de jojoba qui rendront l'huile de ricin moins visqueuse et faciliteront ainsi son utilisation. Pour les cheveux gras et les cheveux fins : on évitera d'appliquer l'huile de ricin directement sur le cuir chevelu, ce qui pourrait rendre le cheveu plus gras encore et alourdir les cheveux plus fins, et on se contentera de quelques gouttes pour les longueurs quelque peu abîmées.

Pour les cuirs chevelus particulièrement sensibilisés : appliquez quelques gouttes sur la totalité du cuir chevelu puis faites pénétrer en massant pendant plusieurs minutes.

Dans tous les cas, appliquez le produit sur cheveux secs ou à peine mouillés pour une



meilleure pénétration, et laissez agir au moins 30 minutes et même, si possible, toute la nuit. Renouvez l'application une à deux fois par semaine. Pour retirer efficacement toute trace d'huile de votre chevelure, massez de l'après-shampooing, ou encore un œuf battu, sur l'ensemble de vos cheveux, avant de procéder au shampoing. Prenez également le temps de tester en amont l'huile sur votre peau pour prévenir tout risque d'allergie. Enfin, choisissez de préférence une huile de ricin bio et de première pression à froid.

Trois recettes de soins capillaires à l'huile de ricin
Un sérum facile à utiliser
1 cuillère à soupe d'huile de ricin
3 cuillères à soupe d'huile d'argan ou de jojoba
Un masque pour la brillance et la souplesse
2 cuillères à soupe d'huile de ricin
2 cuillères à soupe d'huile de coco
Un masque pour renforcer les cheveux
1 cuillère à soupe d'huile de ricin
1 cuillère à soupe d'huile d'olive
1 cuillère à soupe d'huile d'avocat

Ce légume se plante maintenant pour éviter les pucerons

En mettant cette plante en terre dès maintenant, vous déclenchez un phénomène de défense naturelle qui rendra vos récoltes invulnérables aux pucerons au printemps.

A lors que la plupart des jardiniers attendent sagement le mois de mars pour sortir leurs outils, les plus expérimentés savent qu'une fenêtre de tir unique se ferme bientôt. Il existe une culture rustique, capable de braver les dernières gelées, qu'il est impératif d'installer au potager dès la fin janvier. En plantant ce légume maintenant, vous lui permettez de développer une défense naturelle, rendant vos futures récoltes totalement immangeables pour les pucerons. Dès que les températures remontent, ces colonies de parasites se jettent sur les tissus fragiles des plantes semées trop tardivement. Ce déséquilibre de l'écosystème force souvent les particuliers à utiliser des traitements chimiques, alors que le problème réside simplement dans une mauvaise gestion de



l'inertie thermique de votre terrain.

Certaines variétés possèdent une génétique adaptée aux climats rudes. En les mettant en terre encore en hiver, vous forcez la plante à renforcer ses parois cellulaires pour résister au gel. Cette structure devient alors beaucoup plus dense et fibreuse. Au moment où les insectes ravageurs sortiront de leur léthargie, les tiges seront devenues trop rigides pour être piquées.

La star des variétés à planter

dès maintenant, c'est la fève (ou le pois de printemps pour les régions les moins froides). Capable de supporter des températures chutant jusqu'à -5°C sans broncher, elle profite de l'humidité hivernale pour développer un système racinaire puissant bien avant la reprise de la végétation. Cette avance chronologique lui permet d'atteindre une bonne taille avant l'invasion des pucerons noirs. En plus de cette protection naturelle, cette culture possède la particularité de fixer l'azote



atmosphérique dans le sol, préparant ainsi une terre d'une richesse exceptionnelle pour vos futures tomates.

Inutile de préparer finement votre terre : ouvrez simplement un sillon de 5 centimètres de profondeur et déposez vos graines tous les 15 centimètres. L'humidité naturelle de janvier est votre meilleure alliée, car elle assure la prise des semences sans aucun arrosage manuel. Une fois recouverte d'un peu de terre et, idéalement, d'un léger paillage

pour limiter l'érosion, votre culture est parée pour affronter février.

Pour réussir ce pari, il est crucial de choisir des variétés spécifiques dites «d'automne» ou «très précoces», comme la fève d'Aquadulce ou le pois mangetout Corne de Bélier. Vous les trouverez dans toutes les jardineries spécialisées ou auprès de semenciers bio en ligne qui privilient les souches anciennes et résistantes.

Le guitariste de Queen refuse de se rendre aux États-Unis « en ce moment »



Brian May trouve le pays devenu « dangereux » depuis que Donald Trump est revenu à la Maison-Blanche et a lancé son offensive contre l'immigration avec l'ICE.

Brian May ne compte pas se rendre de sitôt aux États-Unis. Le guitariste de Queen, qui se produit depuis 2011 sur scène avec le chanteur Adam Lambert en remplacement de Freddie Mercury, a confié lors d'un échange avec le Daily Mail que le pays ne le faisait pas rêver en ce moment. « Les États-Unis sont un endroit dangereux donc il faut prendre ça en compte », a-t-il déclaré lorsqu'on lui a demandé s'il envisageait des spectacles

outre-Atlantique. Le musicien de 78 ans s'est produit de nombreuses fois aux États-Unis avec Queen, mais il a le plus grand mal à reconnaître aujourd'hui le pays de l'Oncle Sam, secoué par les raids des agents de l'immigration américaine, l'ICE, qui ont fait deux morts ce mois-ci à Minneapolis, dans le Minnesota.

« C'est très triste, parce que j'ai l'impression que Queen a grandi en Amérique et nous adorons ce pays, mais il n'est plus ce qu'il était », a regretté l'ancien collègue et ami du défunt leader de Queen, Freddie Mercury, décédé en 1991. « Tout le monde réfléchit à deux fois avant de s'y rendre en

ce moment », a-t-il ajouté. Queen fait actuellement une pause et ne compte pas remonter tout de suite sur scène. « Nous prendrons les choses au jour le jour », a déclaré celui qui avait été victime, en septembre 2024, d'un accident vasculaire cérébral « mineur » et a préféré, depuis, ralentir la cadence.

Toutefois, côté musique, l'artiste a assuré aux fans du groupe qu'il leur restait bien « deux ou trois choses que vous n'avez pas entendues », comme l'a relevé People. Mais en attendant, place au « repos » et à quelques « moments en famille », au Royaume-Uni, donc.

César 2026

43% de femmes parmi les nommés, un record historique

La cérémonie des César aura lieu le jeudi 26 février à l'Olympia à Paris.

La 51e cérémonie des César comptera 43% de femmes parmi les nommés, ce qui constitue un record historique, selon un décompte réalisé par le Collectif 50/50 qui milite pour la parité dans le cinéma. Les nominations «ne sont pas encore paritaires mais saluons tout de même le passage de 33% de femmes sélectionnées en 2025 à 43% en 2026», a déclaré le collectif dans un communiqué, se réjouissant d'une «très bonne nouvelle».

L'édition 2025 «avait laissé un

goût amer», a poursuivi l'organisation, rappelant qu'aucune femme n'avait par exemple été nommée pour le César de la meilleure réalisation.

Les femmes absentes des nominations pour le meilleur film étranger

Contrairement à l'année dernière, deux femmes sont nommées pour le César de la meilleure réalisation : Hafsatia Herzi pour La petite dernière et Carine Tardieu pour L'attachement.

Cette année, la parité ou quasi-parité (entre 40% et 60% de femmes nommées) est atteinte dans dix catégories. Les femmes

sont, en revanche, totalement absentes des nominations pour le César du meilleur film étranger, a déploré le collectif. Les femmes «ne représentent que 20% des sélectionnées dans les catégories du meilleur son, de la meilleure musique originale et des meilleurs effets visuels», a-t-il également souligné.

Depuis le début des César en 1976, seules deux femmes ont été récompensées dans cette catégorie : Tonie Marshall pour Vénus Beauté (Institut) en 2000 et Justine Trier pour Anatomie d'une chute en 2024.



Le cinéma d'horreur connaît une période d'effervescence créative

Le cinéma d'horreur connaît un succès fulgurant. Ce genre, autrefois considéré comme marginal, attire aujourd'hui un public de plus en plus large et diversifié. Retour sur les raisons de cet engouement et les tendances qui façonnent son avenir.

Le cinéma d'horreur brille actuellement par son originalité. Contrairement aux blockbusters qui s'appuient souvent sur des suites ou des remakes, de nombreux films d'horreur récents misent sur des concepts inédits et des scénarios audacieux. Il y a moins de suites, des budgets raisonnables, plus de concepts originaux et plus de liberté artistique pour les cinéastes.

En 2025, des œuvres comme «Evanous» (sur la disparition mystérieuse d'enfants), «Together» (un couple fusionnel menacé par une force surnaturelle) ou encore «Sinners» (sur des vampires sudistes) ont captivé

les spectateurs. En parallèle, des franchises populaires comme «Smile», «Destination finale», «Conjuring» ou «Megan» ont continué à attirer les foules. Et l'année 2026 s'annonce tout aussi prometteuse avec des titres comme «Scream VII», «The Bride» ou la nouvelle version de «La momie».

Une réponse en temps de crise L'histoire montre que le cinéma d'horreur prospère en temps de crise. Que ce soit dans les années 1930, 1970 ou 2000, chaque période de troubles semble raviver l'intérêt pour ce genre. Ces films offrent une forme de catharsis, permettant aux spectateurs d'affronter leurs peurs à travers des récits métaphoriques.

Actuellement, les thématiques abordées dans les films d'horreur reflètent des préoccupations contemporaines: vieillissement, harcèlement, intelligence artificielle ou encore menaces pesant sur l'humanité.

Audience jeune et émergence



de réalisatrices

Un autre facteur clé du succès du cinéma d'horreur réside dans son public. La génération Z, friande d'expériences immersives, se presse dans les salles obscures pour vivre des émotions fortes. Un tiers des spectateurs de films d'horreur a entre 25 et 34 ans et, fait notable, 50% de ce public est composé de femmes. Depuis les années 1970, les héroïnes do-

minent largement ce genre, brisant les stéréotypes de la femme-victime. Des personnages comme Ripley dans «Alien» ou Laurie Strode dans «Halloween» ont redéfini les codes du genre, attirant un public féminin toujours plus nombreux.

Le cinéma d'horreur est également un terrain fertile pour les femmes cinéastes. Julia Ducourneau, avec «Titane» ou Coralie Fargeat, réalisatrice de «Revenge», ont su imposer leur vision unique dans un genre longtemps dominé par les hommes. Cette tendance ouvre la voie à une diversité de perspectives et enrichit encore davantage l'offre. Une vitalité artistique et économique

Aux États-Unis, le cinéma d'horreur a doublé son audience en dix ans. En 2025, 17% des billets vendus concernaient des films d'horreur. Ce succès s'explique par des budgets souvent modestes, mais des retours sur investissement impressionnantes, ainsi que par une capacité à innover constamment.

Le cinéma d'horreur traverse ainsi aujourd'hui une période d'effervescence artistique et économique. Avec des thématiques ancrées dans l'actualité et une créativité débordante, il continue de séduire un public avide de sensations fortes et de réflexions contemporaines.

Annaba / Environnement : Célébration de la journée mondiale des zones humides

Imen.B

Al'occasion de la célébration de la Journée mondiale des zones humides, la direction de l'environnement de la wilaya d'Annaba, en coordination avec la Maison de l'environnement, a organisé, la fin de semaine dernière, une journée de sensibilisation au profit des élèves de l'école primaire "Salah Belaïd", située dans la commune de Sidi Amar. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions menées par le ministère de l'environnement et de la qualité de la vie, visant à sensibiliser les jeunes générations à l'importance des zones humides et à leur rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, notamment la faune et la flore, à l'image des oiseaux et des amphibiens, ainsi que dans la protection des ressources en eau et le maintien de l'équilibre écologique. La journée a été marquée par



l'organisation de diverses activités pédagogiques et de sensibilisation, incluant des présentations éducatives, des échanges interactifs et des ateliers adaptés au niveau des élèves. Ces actions ont permis de renforcer la conscience environnementale des enfants

et d'ancrer les valeurs de préservation et de gestion durable des zones humides, considérées comme des écosystèmes indispensables au développement durable. Cette manifestation a connu la participation de la conservation nationale du

littoral, contribuant ainsi à enrichir le contenu des interventions et à renforcer la coopération entre les différents acteurs institutionnels dans le domaine de la protection de l'environnement. À travers cette action, la direction de

d'Annaba réaffirme son engagement à promouvoir l'éducation environnementale, à encourager les comportements écoresponsables et à œuvrer pour la protection des zones humides, au bénéfice des générations actuelles et futures.

Annaba / Journée mondiale des zones humides : Sortie pédagogique sur la zone humide de Boussedra pour valoriser la biodiversité et le patrimoine culturel

S.F

Al'occasion de la Journée mondiale des zones humides, célébrée le 02 février de chaque année, la direction de l'environnement a organisé, hier samedi, une sortie pédagogique et de sensibilisation à destination de la zone humide de Boussedra, sous le thème :

« Les zones humides, les savoirs traditionnels et la valorisation du patrimoine culturel ».

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions nationales visant à promouvoir la protection des zones humides, reconnues pour leur rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, l'équilibre écologique et le développement durable. Elle a bénéficié aux membres des Scouts musulmans algériens ainsi qu'aux élèves de plusieurs établissements éducatifs, qui ont rejoint le site naturel par transport ferroviaire, dans une démarche symbolique encourageant les pratiques respectueuses de

l'environnement.

La sortie a été organisée en étroite coordination avec les différents secteurs concernés et a enregistré la présence de plusieurs responsables locaux et partenaires institutionnels, parmi lesquels figuraient le président de l'Assemblée populaire communale d'El Bouni, le conservateur des forêts, le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, des représentants des directions de l'éducation, de l'action sociale, de la conservation nationale du littoral, ainsi que des cadres du Centre psycho-pédagogique d'El Bouni – Boukhadra. Ont également pris part à cette manifestation des représentants du centre de recherche en environnement (CRE), de l'EPIC "Annaba Propre", de la Maison de l'environnement, en plus de plusieurs associations actives de la société civile. Tout au long de cette journée, les participants ont bénéficié d'explications approfondies fournies par des spécialistes et des cadres du secteur de

l'environnement, portant sur les fonctions écologiques des zones humides, leur importance dans la régulation du climat, la préservation des ressources hydriques, la lutte contre l'érosion, ainsi que leur rôle dans la protection des espèces animales et végétales, dont certaines sont rares ou menacées de disparition. Les intervenants ont également mis l'accent sur les savoirs et pratiques traditionnels liés aux zones humides, transmis de génération en génération, et qui constituent un véritable patrimoine culturel immatériel. Ces connaissances locales, souvent méconnues, contribuent à une gestion durable de ces espaces naturels et renforcent le lien entre l'homme et son environnement.

Des ateliers de sensibilisation, des échanges pédagogiques et des observations de terrain ont permis aux élèves et aux jeunes scouts de découvrir concrètement la richesse écologique de la zone humide de Bousdra. Cette immersion



a favorisé une meilleure compréhension des enjeux environnementaux actuels, notamment face aux menaces que représentent la pollution, l'urbanisation anarchique et les changements climatiques. À travers cette action, la Direction de l'environnement a souligné l'importance de l'éducation environnementale dès le plus jeune âge et la nécessité d'impliquer les jeunes générations dans les efforts de protection des écosystèmes naturels. Les organisateurs ont également insisté sur le rôle fondamental de la société civile et des institutions

publiques dans la promotion d'une citoyenneté écologique responsable.

Cette sortie pédagogique a été largement saluée par les participants, qui ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité de l'encadrement et à la richesse des informations reçues. Elle a également constitué une opportunité de renforcer la coopération intersectorielle et de valoriser les initiatives locales en faveur de la préservation des zones humides, considérées comme un héritage naturel et culturel à transmettre aux générations futures.